



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

Rapport Annuel 2009

Sommaire

Pages

<i>Le mot de la Directrice a.i., Madame Christina Schmid</i>	2
<i>L'année 2009 en quelques chiffres</i>	3

Rapport d'activités 2009

I. Les activités scientifiques de l'Institut	5
1. Temps forts 2009	5
2. Consultations	7
3. Grandes études comparatives.....	10
4. Manifestations scientifiques	10
5. Recherche et publications scientifiques	13
6. L'expérience de l'ISDC avec l'application du droit étranger	29
II. Bibliothèque	31
1. Temps forts de 2009	31
2. Evolution des dépenses.....	33
3. Acquisitions	33
4. Ressources continues	33
5. Catalogage	34
6. Service de référence	34
7. Prêt entre bibliothèques	34
8. L'ISDC vu par un collaborateur	35
III. Réseaux scientifiques, boursiers et séjours de recherche	36
1. Réseaux scientifiques étrangers	36
2. Réseaux scientifiques suisses	36
3. Collaboration de l'ISDC avec éditeurs suisses et étrangers	37
4. Boursiers.....	38
5. Séjours de recherche	38
6. Visiteurs de la bibliothèque	39
7. Accueil	40
IV. Conseil et Comité de l'Institut	41
V. Collaborateurs de l'Institut	42
1. Liste des collaborateurs de l'ISDC en 2009	42
2. Direction	43
3. Commission du personnel	43
4. Stagiaires (rémunérés par l'ISDC)	43
5. Stagiaires (financés par des tiers)	44
VI. Finances et organisation	45
1. Finances	45
2. Exploitation	47
3. Informatique	47
4. Atelier reliure	49
VII. Association des Alumni et amis de l'Institut suisse de droit comparé (AiSDC)	50
1. Activités	50
2. Nouvelles des membres	50
3. Comptes de l'AiSDC	51

Le mot de la Directrice ad interim

L'année 2009 a été pour l'Institut suisse de droit comparé (ISDC) – malgré quelques changements dans le personnel – une année de consolidation.

A l'égard des mandants nationaux, étrangers et internationaux, le rôle de l'Institut comme expert dans le droit étranger et dans le droit comparé a été considérablement renforcé. De nombreux avis ont été établis pour des avocats, des notaires et des autorités tant suisses qu'étrangères. En 2009, deux études importantes ont également pu être menées à bien pour des organisations gouvernementales étrangères. En outre, suite à un appel d'offre de la Commission Européenne, l'ISDC a obtenu un mandat de valeur concernant l'application du droit étranger dans les Etats membres de l'UE. L'expérience quotidienne a démontré, dans ce domaine précisément, l'existence de milieux très différents et d'un réel besoin d'informations objectives et fiables. Répondre à ce besoin continuera d'être notre préoccupation principale.

Dans le domaine scientifique, nous avons concentré nos efforts sur la promotion des échanges dans le domaine du droit international privé, du droit comparé et du droit étranger. L'illustration de la consolidation de ce rôle de l'ISDC est – en plus de l'organisation, désormais traditionnelle, des conférences et de l'accueil des visiteurs suisses et étrangers – la publication du 10^e Volume du « Yearbook of Private International Law ».

La position de la bibliothèque s'est tout particulièrement affermie au sein des bibliothèques juridiques de l'administration fédérale. Dans le cadre de la réorganisation des bibliothèques, il a été décidé qu'à partir de 2010, l'ISDC gèrera la Bibliothèque de l'Office fédéral de la justice. De plus, l'Institut représente les bibliothèques des tribunaux fédéraux à l'intérieur du réseau RERO. Cela a nécessité un grand travail préparatoire, accompli avec beaucoup d'enthousiasme par l'équipe bibliothéconomique, tout en assurant simultanément le travail quotidien en faveur des usagers de la bibliothèque et de ses services.

La consolidation des divers aspects de notre rôle au niveau national et à l'étranger a été accompagnée par des processus d'évaluation interne, le but visé étant l'expansion de nos activités et de nos services ainsi que l'amélioration des flux internes. Les premiers résultats seront mis en œuvre dans l'année à venir et les processus se poursuivent de manière intensive, ceci surtout en raison de la planification du passage de notre Institut dans le troisième cercle. Nous devons encore dans les mois à venir fournir des efforts soutenus d'une part pour améliorer notre efficacité, d'autre part pour augmenter la qualité et le confort d'utilisation de nos services. Cette mutation est indispensable pour nous permettre de répondre de manière professionnelle aux besoins croissants de la science, de la recherche et de la pratique juridiques ainsi qu'à ceux du droit comparé, thème central de notre institut.

L'année 2009 en quelques chiffres

- 1** Yearbook of Private International Law publié aux éditions Sellier
 - 2** Publications éditées par Schulthess
 - 3** Numéros de l'ISDC Letter
 - 5** Numéros de Click & Read
 - 5** Colloques organisés et co-organisés
- 5** Bibliothèques membres du réseau RERO, coordonnées par l'ISDC
 - 6** Délégations étrangères en visite
 - 7** « Jeudis de l'ISDC » organisés
 - 8** « Rencontres Informelles » initiées
- 8** Nouveaux membres AiSDC, dont **2** en tant qu'Ambassadeurs
- 15** Groupes d'étudiants d'universités suisses et étrangères reçus
 - 36** Collaborateurs travaillent au sein de l'Institut
 - 80** Séjours de recherches ont eu lieu à l'ISDC
 - 232** Demandes d'avis de droit
- 492** Requêtes adressées par email, téléphone et service de Chat à la bibliothèque
- 516** Demandes de prêt d'ouvrages provenant d'autres bibliothèques
 - 741** Demandes traitées par le Service de référence
- 887** Requêtes provenant des utilisateurs internes et externes de la bibliothèque
 - 7'047** Visiteurs à la bibliothèque



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

Rapport d'activités

I. Les activités scientifiques de l'Institut

1. Temps forts 2009

L'activité scientifique principale en 2009 a été le travail sur les avis de droit pour des autorités publiques et pour des avocats et notaires. Dans le domaine de l'activité de consultation, le fait de remporter un appel d'offre de la Commission Européenne dans notre domaine d'expertise, voire notre raison d'être, i.e. l'accès au droit étranger, constitue l'événement phare de cette année. A part notre activité de consultation, l'Institut a également continué d'être actif en tant qu'organisateur de manifestations scientifiques et d'éditeur de publications, dont celles sur le droit international privé revêtent une importance particulière en 2009, puisqu'il s'agit des « jubilés ». Enfin, l'intérêt de délégations étrangères dans l'Institut reste important, ce qu'il convient d'illustrer par un exemple particulier.

L'ISDC remporte un appel d'offre sur l'application du droit étranger lancé par la Commission Européenne

Après les deux mandats qui lui ont été confiés par le Parlement européen en 2008 portant respectivement sur la protection internationale de l'adulte et la responsabilité parentale dans les séparations transfrontières en Europe, l'ISDC a, au mois de décembre 2009, gagné l'appel d'offre lancé par la Commission européenne pour mener une étude sur « l'application du droit étranger et ses perspectives d'avenir au niveau européen ».

Ce troisième succès remporté par l'Institut dans le domaine du droit international privé en l'espace de deux ans, est peut-être le plus important et, en tout cas, le plus éminemment symbolique. Le plus important déjà par la taille de la recherche dont il est chargé, puisque l'étude est censée couvrir la totalité des 27 Etats membres de l'Union européenne, alors que les deux rapports précédents ne se concentrent que sur un échantillon de six pays ; on soulignera aussi que la valeur du marché qui lui a été confié (230.000 Euros) est la plus élevée dans l'histoire de l'Institut s'agissant des mandats de provenance non confédérale.

Symbolique, l'attribution de ce mandat à l'ISDC l'est par les questions qu'il concerne, car celles-ci sont assurément les plus en harmonie avec son activité quotidienne, avec la mission qui lui est convenue. Placé au cœur même du processus du « traitement » du droit étranger depuis sa création, l'Institut connaît les enjeux, non seulement juridiques, mais économiques et politiques, d'un tel processus, les intérêts qui s'attachent à l'application du droit étranger mais aussi à sa non-application, les embûches que rencontre l'intégration de ce droit dans l'ordre interne, les coûts qu'elle entraîne.

C'est sans doute parce que l'Institut fait chaque jour l'expérience directe de tout cela qu'il a été sollicité par les institutions européennes pour mener une vaste enquête à ce sujet de même que pour leur adresser des recommandations visant à rendre plus efficace, plus rapide, plus fiable et moins coûteux l'accès au droit étranger, et ce tout à la fois pour les autorités et pour les justiciables en général.

Gageons que l'expérience de la Suisse pourra servir de modèle à l'Europe.

Droit International Privé

L'ISDC et les Editions Sellier ont célébré le 19 mars 2009 le **10^e anniversaire du « Yearbook of Private International Law »**. Pour cette occasion, un colloque intitulé « The future of Private international law between national et international codifications and Case Law » a eu lieu.

Lors de cet évènement, des rapporteurs en droit privé d'Europe, d'Asie et d'Amérique, sont intervenus. Pour la deuxième partie, les intervenants ont participé à une table ronde sur les expériences transnationales.

Conjointement à cet évènement et pour le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur le droit international privé (LDIP), les experts suisses de la matière se sont retrouvés lors de la **21^e journée de Droit International Privé**, traditionnelle rencontre annuelle, organisée par l'Institut suisse de droit comparé et par le Centre de droit comparé, européen et international de l'Université de Lausanne, dans le but de discuter l'expérience résultant de l'application de la loi, ainsi que des nouveaux défis à relever.

Cette manifestation a rassemblé plus de 60 personnes le 20 mars sur le thème « *La Loi fédérale de droit international privé : 20 ans après* ». Les contributions se regroupaient autour de trois axes principaux : l'application jurisprudentielle des dispositions générales de la LDIP, la réglementation suisse des conflits de lois et de juridictions en matière d'obligations à l'aune de la Convention de Lugano révisée et des instruments récemment adoptés en droit communautaire, enfin les relations entre la codification suisse et le droit conventionnel et uniforme.

Visites de délégations étrangères

Les 25 et 26 mai, l'Institut a eu l'honneur de participer activement à la visite en Suisse d'une délégation de juges gallois. Lord Justice Sir Malcolm Pill, doyen des juges du *Court of Appeal of England and Wales*, était à la tête de cette délégation, qui comptait neuf autres juges d'origine galloise nommés au pouvoir judiciaire intégré d'Angleterre et du Pays de Galles, ainsi que le Chef du Barreau au Pays de Galles.

La visite avait comme but d'étudier la pratique du bi- et multilinguisme au niveau de l'Etat et en particulier au sein du pouvoir judiciaire (les parties aux litiges portées devant les tribunaux au Pays de Galles ayant, depuis peu, le droit de choisir entre l'anglais et le gallois comme langue de procédure).

Dans cette optique, les membres de la délégation ont trouvé de très grande utilité les informations et expériences transmises par M. Lorenz Meyer, Président, et M. Paul Tschümperlin, Secrétaire Général, lors d'une séance et réception au Tribunal fédéral ainsi que par M. Adrian Urwyler, Président de la Section Civile, et Mme Françoise Bastons Bulletti, Juge, lors d'une séance et réception au Tribunal cantonal fribourgeois. Une conférence donnée par M. Nicolas Schmitt lors d'une escale à l'Institut du Fédéralisme à Fribourg a été très appréciée par les juges. Nous saisissons l'opportunité de remercier également le Prof. Luzius Mader et M. David Ruetschi, respectivement Vice-Directeur et Chef Adjoint d'Unité à l'Office fédéral de la justice, qui se sont déplacés à Lausanne afin de contribuer à un colloque introductif dans les locaux de l'Institut.

La visite, qui s'est déroulée dans une ambiance des plus amicales et conviviales (au Pays de Galles, même les juges sont des grands chanteurs !), était co-organisée par l'Institut et le Consulat de Suisse à Cardiff. Elle s'est soldée par un accord de disponibilité pour renseignements et d'entraide dans l'amélioration des fonds documentaires respectifs, ainsi que par un espoir partagé qu'il se présentera d'autres opportunités d'approfondir les relations entre le Pays de Galles et la Suisse dans le domaine juridique.

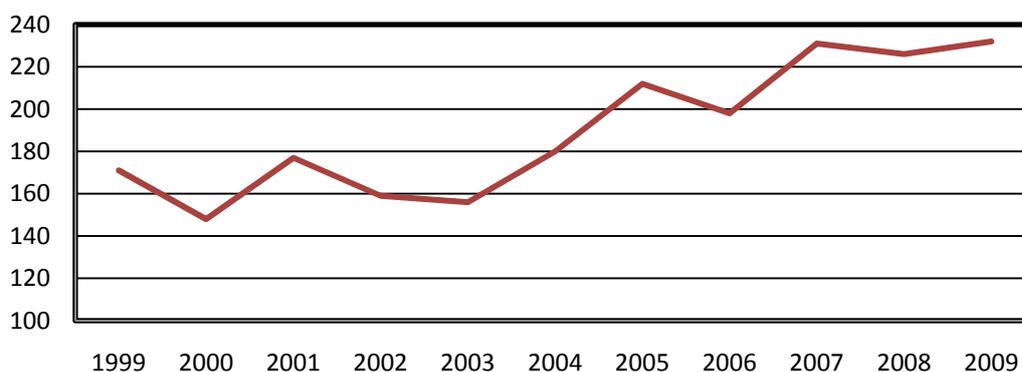
2. Consultations

2.1 En bref

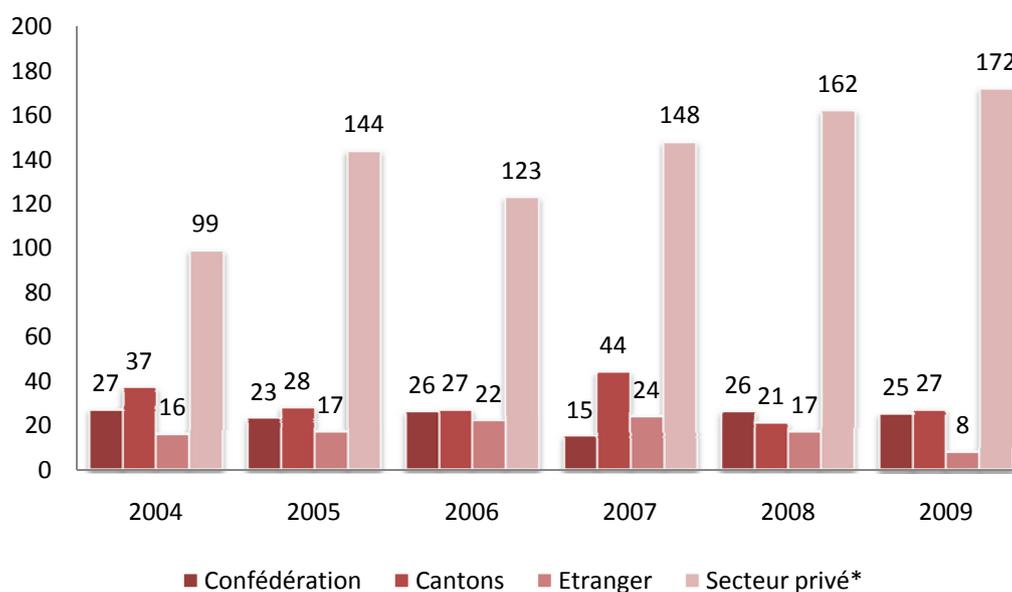
- L'Institut a reçu 232 demandes d'expertises juridiques et d'études comparatives. 133 demandes ont été confirmées suite à notre préavis.
- Le nombre des demandes provenant des avocats, notaires, entreprises et particuliers a augmenté par rapport à 2008.
- Les demandes émanant de la Confédération et des Cantons restent stables par rapport à l'année passée. Toutefois, les recettes provenant des avis de la Confédération ont continué à baisser la troisième année de suite.
- On remarque une baisse des demandes provenant de l'étranger.

2.2 Nombre de demandes

Demandses d'avis de droit



Evolution des demandes par secteur de clientèle pour la période 2004-2009 :



*avocats, notaires, fiduciaires, entreprises, particuliers.

2.3 Recettes

- Stabilisation des recettes provenant des avis pour le secteur privé.
- Baisse des recettes provenant de la Confédération

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes avis de droit (en mille)	204	231	165	262	366	546	722	862	812
Confédération	1'470	500	525	825	987	1'192			
Confédération, sous forme LV*							811	510	336

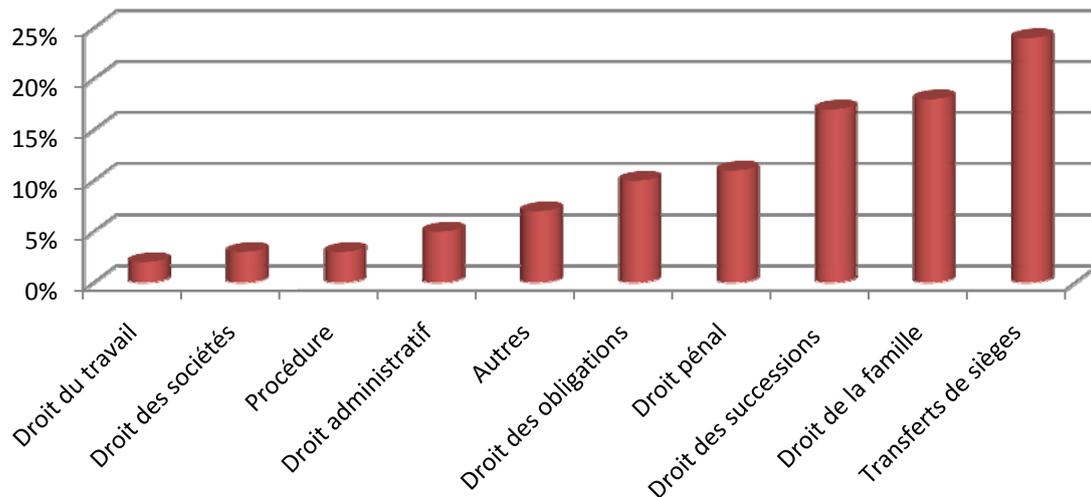
* *Leistungsverrechnung = Compensation entre offices fédéraux*

2.4 Vue thématique

Une analyse thématiques des demandes d'avis montre une croissance continue des avis visant à permettre le transfert international de siège sociaux vers la Suisse (57 en 2009 ; 40 en 2008, 29 en 2007, 20 en 2006).

A part de cela, l'intérêt principal des clients privés traite, comme dans les années précédentes, au droit des successions et au droit de la famille ainsi que, même si dans une proportion réduite, au droit des obligations. Souvent, des questions de droit international privé sont liées à ces demandes. Pour le droit pénal et le droit administratif, ce sont surtout les instances publiques qui sont à l'origine des demandes.

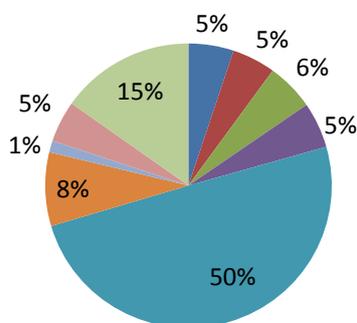
Matière juridique	Nombre de demandes	Pourcentage
Transferts de sièges	57	24%
Droit de la famille	42	18%
Droit des successions	39	17%
Droit pénal	25	11%
Droit des obligations	23	10%
Droit administratif	11	5%
Procédure	7	3%
Droit des sociétés	7	3%
Droit du travail	5	2%
Autres	16	7%



Pays concernés	Proportion
Union Européenne	49.8%
Suisse	15.2%
Europe (hors UE)	8.4%
Amérique Centrale et Amérique du Sud	5.4%
Asie	5.2%
Afrique	5.1%
Amérique du Nord	4.9%
Moyen Orient	4.7%
Océanie	1.3%

Pays concernés

- Afrique
- Amérique Nord
- Amériques Centrale et du Sud
- Asie
- UE
- Europe hors UE
- Océanie
- Moyen Orient
- Suisse



Les 10 pays les plus concernés :

France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Liechtenstein, Etats-Unis, Autriche, Luxembourg, pays scandinaves, et Espagne.

Les 5 pays les plus « exotiques » :

Antigua & Barbuda, Trinidad & Tobago, Azerbaïdjan, Antilles Néerlandaises & Sierra Leone.

3. Grandes études comparatives

- Etude comparative sur le droit des jeux de hasard (en Autriche, Espagne, France, Italie, Malte, Norvège, Royaume-Uni, Alderney, Gibraltar, Ile de Man, Suède, Suisse, Etats-Unis) (700 pages environ)
- Etude comparative sur l'aménagement du temps du travail en droit interne et européen (Allemagne, Italie, France, Pays-Bas, Suède)
- Etude comparative sur la propriété foncière par étages (Allemagne, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède) (70 pages)
- Etude sur l'exportation des biens culturels (environ 110 pays, projet pluriannuel)
- Etude comparative sur la responsabilité parentale, la garde des enfants et le droit de visite en cas de séparation transfrontalière (en Allemagne, Espagne, France, Pologne, Royaume-Uni, Suède) (250 pages, en cours de préparation)
- Etude sur le traitement des auteurs de crimes d'ordre sexuel sur des enfants (70 pages)
- 2 études sur le droit médical liées à des questions de transplantation (Etats-Unis, Royaume-Uni, Union Européenne, d'une part ; Espagne, Italie, France, Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Hollande, d'autre part ; environ 70 pages chacune, en préparation).

4. Manifestations scientifiques

Colloques organisés par l'ISDC

10th Anniversary of the Yearbook of Private International Law

The Future of PIL between National and International Codifications and Case Law

Jeudi 19 mars 2009

21^e Journée de droit international privé

La Loi fédérale de droit international privé : vingt ans après

Vendredi 20 mars 2009

Going Beyond the Mixed Jurisdiction Theory: the Emergence of Hybrid Legal Systems and their Implications for the Comparative Lawyer

'Negotiating Boundaries: Hybrid Legal Traditions and Comparative Lawyers'

Jeudi 10 et vendredi 11 Septembre 2009

Mariage et Familles internationales : Planification pour le meilleur et pour le pire.

En collaboration avec la STEP Association Suisse Romande

Lundi 16 Novembre 2009



Cycle de conférences des Jeudis de l'ISDC

Depuis 2007, les conférences mensuelles, les *Jeudis de l'ISDC*, s'adressent à tous ceux qui souhaitent s'informer ou approfondir leurs connaissances sur les aspects juridiques de grands thèmes d'actualité. Ces conférences publiques sont données chaque mois par les collaborateurs scientifiques de l'Institut suisse de droit comparé ou par d'autres experts.

- 2 avril Le pouvoir créateur du juge en droit privé suisse
(Prof. Ariane Morin, professeure ordinaire à l'Université de Lausanne).

- 23 avril Le droit à la santé après un accident nucléaire : l'héritage de Tchernobyl
(Daria Solenik, collaboratrice scientifique à l'ISDC).

- 28 mai A European Civil Code – Scientific Daydream or Real Possibility?
(Dr Andreas Fötschl, collaborateur scientifique à l'ISDC).

- 25 juin Les class actions en droit américain : arme ou outil ?
(Karen Jeanneret-Druckman, collaboratrice scientifique à l'ISDC).

- 27 août Aspects de droit comparé des relations fiduciaires
(Dr Eleanor Cashin Ritaine, directrice de l'ISDC) ;

Le trust en opération : ses fondements et son fonctionnement pratique
(Martin Sychold, collaborateur scientifique à l'ISDC).

- 24 septembre New codifications in Civil and Penal Law of Central and Eastern European Countries
(Dr Josef Skala, collaborateur scientifique à l'ISDC).

- 26 novembre Le droit de mourir dignement : comparaison des perspectives suisse et française
(Laetitia Franck, collaboratrice scientifique à l'ISDC).

Certaines questions concernant la famille en droit israélien
(Dr. Alberto Aronovitz, collaborateur scientifique à l'ISDC).

Rencontres Informelles

Afin de favoriser les échanges entre les chercheurs, notamment les doctorants, suisses et étrangers, l'ISDC a inauguré en juillet une nouvelle tribune, les Rencontres Informelles de l'Institut suisse de droit comparé.

Lors de ces rencontres informelles, les chercheurs ont l'occasion de présenter leurs travaux durant une vingtaine de minutes, suivies d'un débat.

- | | |
|---------------------------|---|
| 7 juillet | <p>La Confiscation Internationale en droit suisse avec quelques incursions en droit comparé
Alexandre Dyens, Doctorant à l'Université de Lausanne</p> |
| 7 août | <p>The legal protection of databases: the challenge posed by Internet
Carmen M. García, Ph.D., Candidate at the University of Alicante</p> |
| 18 août | <p>Principles of Fair Trial – A Comparative Study with Emphasis on Islamic Law
Mostafa Elsan, Assistant Professor at the Tarbiat Moalem University of Azarbaijan, Iran</p> <p>Profit-Sharing Construction Contracts
Emrehan Inal, Assistant Professor at the University of Istanbul</p> |
| 25 août | <p>Punishing Organized Crime Leaders for the Crimes of their Subordinates
Schachar Eldar, Ph.D., Lecturer at Ono Academic College, Israel</p> <p>“Problems posed by a statistical study on human rights efficiency”
Jesús García Cívico, Ph. D., Lecturer at Universidad Jaime I, Castellón (Spain)</p> |
| 1 ^{er} septembre | <p>Interprétation des conventions internationales en matière de droit privé
Renata Fialho de Oliveira, L.L.M., Doctorante à l'Université de São Paulo</p> |
| 8 septembre | <p>Rechtsfragen privater Internetnutzung am Arbeitsplatz in Deutschland, Frankreich und der Schweiz
Christian A. Hoppe, Wissenschaftlicher Mitarbeiter und Doktorand an der Universität Hamburg</p> |
| 22 septembre | <p>Application extraterritoriale des conventions internationales de protection des droits de l'homme : questions choisies
Me Guillaume Grisel, Doctorant à l'Université de Lausanne, Avocat chez Bonnard & Lawson, Lausanne</p> |
| 20 octobre | <p>Reconnaissance en Tunisie des décisions étrangères en matière de répudiation et de polygamie
Meriem Bellamine, Doctorante à l'Université de Tunis-El-Manar</p> |
| 24 novembre | <p>La mondialisation des services juridiques : Le rôle et l'importance de l'accord GATS
Gilles Muller, LLM, Doctorant à l'Université de Neuchâtel</p> |

Le « pouvoir discrétionnaire » du Conseil de sécurité des Nations Unies : une approche en droit administratif comparé (français, allemand et anglais)
Anne-Laurence Brugère, doctorante, assistante d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève.

- 25 novembre **Collecting evidence from minors that have been victims of sexual crimes: problems and dilemmas**
Judge Chanan Efrati, Vice-President of the Criminal Section, Tel-Aviv Court of First Instance
- 8 décembre **Economic and social policy goals under the Treaty of Lisbon: the continuation of an uneasy relationship**
Dr. Constanze Semmelmann, *Oberassistentin* at the University of Fribourg

5. Recherche et publications scientifiques

5.1 Publications collectives

- **Série des publications :**

La série est publiée par les soins de la maison d'édition Schulthess à Zürich.

- **La loi fédérale de droit international privé : vingt ans après**

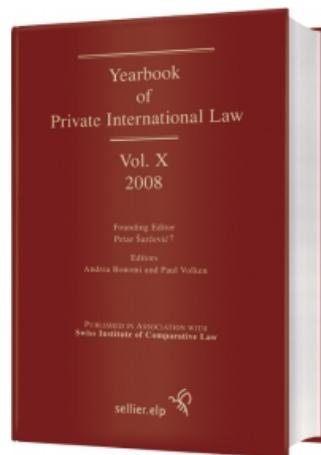
Actes de la 21^e Journée de droit international privé du 20 mars 2009 à Lausanne
Vol. 63 / 2009. 222 pages

- **Legal Engineering and Comparative Law**

L'ingénierie juridique et le droit comparé
Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé
Tome 2
Vol. 64 / 2009. 141 pages



- Le ***Yearbook of Private International Law***, première revue en langue anglaise entièrement consacrée au droit international privé, est éditée en collaboration avec l'Institut suisse de droit comparé. Le volume X est paru aux éditions Sellier en mars 2009.



- L'ISDC a publié 3 numéros de ***l'ISDC's Letter*** en 2009. *l'ISDC's Letter* rassemble des brèves rédigées par les collaborateurs scientifiques de l'Institut et relatives aux nouveautés législatives et jurisprudentielles de nombreux pays. Elle est éditée en français et en allemand.
- L'ISDC a publié 9 numéros de ***l'EU News Click & Read***. Cette publication électronique en anglais contient une sélection des documents officiels de l'Union européenne. Le choix effectué est destiné à intéresser un public suisse. A ce titre, elle s'adresse notamment aux hautes écoles, aux administrations fédérale et cantonales, aux praticiens du droit et aux milieux économiques.
- L'ISDC a également poursuivi cette année sa collaboration au ***Bulletin des poursuites et des faillites*** édité par la Conférence des préposés aux poursuites et faillites de Suisse (association professionnelle de tous les préposés aux poursuites et faillites).

5.2 Recherche et publications individuelles

Alberto ARONOVITZ

Publications :

- Le *dies a quo* et le *dies a quem* de l'obligation d'entretien des descendants en droit comparé – avec une réflexion critique autour de la nouvelle loi brésilienne sur les «aliments prénataux» - Loi sur les «aliments prénataux» (entrée en vigueur 2008), *Swiss Studies of Comparative Law, E-SDC* n° 12, 25.8.2009, <http://www.isdc.ch/fr/publications.asp/4-0-13409-5-4-0/>

Conférences :

- 20/22 avril
- En exécution de l'accord de coopération signé entre l'ISDC et la Ono Academy, a donné quatre conférences sur le sujet : « May private claims be advanced through the European Court of Human Rights ? » (Kiryat Ono) et a réalisé quatre présentations Powerpoint de l'ISDC et de ses activités devant plus d'une centaine d'étudiants, chercheurs et professeurs.

- 27 mars Dans le cadre de la visite d'une délégation de professeurs et journalistes chinois, a réalisé une présentation Powerpoint de l'ISDC et de sa bibliothèque, en participant ensuite à un exposé et à une discussion sur la situation juridique au Tibet.
- 12 mai Dans le cadre d'une visite d'étudiants de l'université de Zürich à l'ISDC, a réalisé une présentation intitulée : « L'application du droit juif dans les temps modernes ».
- 11 septembre « Legal Aspects of Promoting the Use of Renewable Energies » dans le cadre du Colloque : Sustainable Environmental Solutions for Emerging Countries, SESEC VIII (www.sesec.org).
- 26 novembre Certaines questions concernant la famille en droit israélien. Jeudi de l'ISDC.
- 2009 Dans le cadre des Rencontres informelles de l'ISDC a dirigé cinq présentations : « Punishing Organized Crime Leaders for the Crimes of their Subordinates » (25.8.09) ; « Problems Posed by Statistical Study on Human Rights Efficiency » (25.8.09) ; « Interprétation des conventions internationales en matière de droit privé » (1.9.09) ; « Réflexions sur les notions de pouvoir et loyauté dans le droit privé français » (1.9.09) et « Taking Evidence from Child Witnesses in Sexual Abuse Offences » (25.11.09).

Cours :

A donné un cours intitulé « Le droit du jeu sur Internet » à l'Université d'Alicante, dans le cadre du Master en nouvelles technologies « Magister Lucentinus » (9 juin 2009).

Eleanor Cashin Ritaine

Publications :

- *Polycopié de cours de Droit comparé franco-suisse des affaires pour la FUAD, 3^e éd. 2009, 135 pages.*
- Edition de l'ouvrage *L'ingénierie juridique et le droit comparé, Legal Engineering and Comparative Law : Rapports du colloque du 25^e anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 2*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 63, Zürich, Schulthess, 2009.
- Edition (avec A. Bonomi) de l'ouvrage : *La loi fédérale de droit international privé : vingt ans après*, Actes de la 21^e Journée de droit international privé du 20 mars 2009 à Lausanne, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, n° 64, Zürich, Schulthess, 2009.
- Article relatif à « *Mixed and Hybrid Jurisdictions: Prototypes of Legal Engineering* », in E. Cashin Ritaine, (Ed.), *L'ingénierie juridique et le droit comparé, Legal Engineering and Comparative Law : Rapports du colloque du 25^e anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Tome 2*, Publications de l'ISDC Vol. 64, Schulthess, 2009.

Conférences :

- 27 janvier *European Comparative Law Aspects of Fiduciary Relationships*, STEP Suisse Romande, Genève
- 28 février *The Relation Between Fundamental and Applied Research in Comparative Law or «Legal Engineering and Comparative Law»*, Irish society of comparative law (Limerick)
- 16-18 avril Représentation de l'ISDC à l'European Tort Law Annual Conference, Vienne (Autriche)
- 25 mai *Comparative Law in Switzerland*, Conférence pour les Juges gallois à l'ISDC
- 30 mai *Comparative Law in Switzerland*, Conférence pour les jeunes juristes : Institut de droit international et comparé, Moscou
- 1^{er} juillet *The Place of Comparative Law in Europe and specifically before the Swiss Judiciary*, Institute of European and Comparative Private Law, Girona (Espagne)
- 27 août *European Comparative Law Aspects of Fiduciary Relationships* Jeudi de l'ISDC
- 10 septembre *Negotiating Boundaries: Hybrid Legal Systems and Comparative Lawyers: Comparative and Methodological Considerations*, colloque «Mixed jurisdictions» à l'ISDC
- 3 octobre Communication sur «*Legal Methodology in Comparative Law* », American Society of Comparative Law, conférence annuelle.
- 15-16 octobre Communication relative à «*Droit et Traduction en Suisse* » lors du colloque, Traduction du droit, droit de la Traduction, Poitiers, Publication prévue en 2010 (*Dalloz*)
- 16 novembre Emploi des structures et de véhicules transfrontières d'organisation du patrimoine, dans le cadre du colloque « Mariage et Famille internationales – Planification pour le meilleur et pour le pire » Lausanne
- 26 novembre Communication sur «*Transplants juridiques et simplification du droit* » lors du colloque «Qu'en est-il de la simplification du droit?» Toulouse. Publication prévue en 2010.

Cours :

Cours de *Droit comparé des affaires*, Fernuniversität Schweiz

Cours de « *European and Comparative Private International Law* », niveau LLM, Université de Lausanne (Suisse)

Andreas Fötschl

Publications :

- *Non-Contractual Liability Arising out of Damage Caused to Another*
Principles of European Law – Study Group on a European Civil Code. Prepared by Christian von Bar and the Osnabrück-Working-Team. Sellier ELP, published in 2009
Author of parts of the comparative notes for Austrian Law
- *Zinsen auf ausservertragliche Geldforderungen im Rechtsvergleich und eine Analyse der Zinsnormen des Draft Common Frame of Reference (DCFR)*. European Review of Private Law (ERPL) 2009, S. 89-111.
- *Zinsen auf Geldforderungen im norwegischen Recht*. Versicherungsrecht (Auslandsinformation) 2009, S. 25-32.
- *A European Civil Code (ECC) – A scientific daydream or a real possibility?*
Jusletter, 13 July 2009, www.jusletter.ch
- *Financial Leasing unter dem DCFR und der UNIDROIT-Convention*. ERPL 2009, S. 659-673

Conférences :

- | | |
|-------------|--|
| 28 mai | <i>A European Civil Code (ECC) – A scientific daydream or a real possibility?</i>
ISDC Lausanne |
| 13 novembre | The Draft Common Frame of Reference (DCFR) – An Introduction
University Geneva |

Cours :

Transnational Commercial Law I and II
University Bergen/Norway (Du 20 au 24 avril 2009)

Laetitia Franck

Publications :

- *Le droit allemand de l'insolvabilité et l'anticipation des difficultés des entreprises* in SAINT-ALARY-HOUIN, C. [sous la direction de], *Qu'en est-il du Code de Commerce 200 ans après ?*, Presse de l'Université de Toulouse, 2009, p. 369 – 375.

Conférences :

- | | |
|-------------|--|
| 26 novembre | <i>Le droit de mourir dignement : comparaison des perspectives suisse et française</i> - Jeudi de l'ISDC |
|-------------|--|

Cours :

Some elements of comparative commercial Law
Université de Catania, Palerme, Sicile, du 11 au 20 mai 2009

Lukas Heckendorn Urscheler**Publications :**

- « Erbteilung – praktische Probleme und aktuelle Entwicklungen », *successio* 2009, 218 (avec le Dr. Thomas Weibel)

Conférences :

- 2 mai Auf der Suche nach den Wurzeln des Rechts: Das Rechtssystem in Nepal, Nepal-Tag 2009 de la *Deutsch-Nepalische Gesellschaft e.V., Bonn*
- 11 septembre «Two dimensions of Hybridity : Legal Development in Nepal» dans le cadre du Colloque : Going Beyond the Mixed Jurisdiction Theory: the Emergence of Hybrid Legal Systems and their Implications for the Comparative Lawyer 'Negotiating Boundaries: Hybrid Legal Traditions and Comparative Lawyers'
- 11 novembre «A comparative overview on legal measures concerning CO2» dans le cadre du Colloque : Sustainable Environmental Solutions for Emerging Countries, SESEC VIII (www.sesec.org).

Karen Jeanneret-Druckman**Publications :**

Contributions régulières à la rédaction et à l'édition des publications suivantes :

- ISDC'S LETTER, publication électronique bi-mensuelle,
- Actualités du droit des Entreprises en difficulté : in *Blätter für Schuldbetreibung und Konkurs*

Conférences :

- 25 juin *Les class actions en droit américain: arme ou outil?*
Jeudi de l'ISDC

Cours :

- Dans le cadre du LL.M. en Droit international et européen de l'économie et du commerce (Masters de 3^{ème} cycle) Legal Research and Writing. Université de Lausanne.
- Dans le cadre du Masters de 2^{ème} cycle : Introduction au droit américain ; droit du commerce international. Université de Lausanne.
- Groupe de Dijon, Bourgogne (Burgundy Business School) English Labour Law. Ecole Supérieure de Commerce de Dijon-Bourgogne, Dijon (France).

Eva Lein

Publications :

- *Liberté, Loyauté et Convergence - La responsabilité précontractuelle en droit comparé et en droit international privé* in PRESSES UNIVERSITAIRES D'AIX-MARSEILLE, *Quelques contrats à la périphérie d'autres contrats - Regard comparatiste*, 2009 (avec B. VOLDERS, Université d'Anvers).
- *The new Rome I, Rome II, Brussels I Synergy* in ŠARČEVIC, P./ VOLKEN, P./ BONOMI, A. (ed.), *Yearbook of Private International Law 2008*, Sellier, Munich 2009, p. 177-198.
- *Ideals and Realities: Reflections on Law Reception in Eastern Europe*, in LEIN, E./ SKALA, J./ HECKENDORN URSCHALER, L. (éd.), *Business Law in Transition in a Comparative Context*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, Schulthess, Zürich, à paraître.
- Assistant Editor of the *Yearbook of Private International Law*, ŠARČEVIC, P./ VOLKEN, P./ BONOMI, A. (éd.), Sellier, Munich.
- LEIN, E./ SKALA, J./ HECKENDORN URSCHALER, L. (éd.), *Business Law in Transition in a Comparative Context*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, Schulthess, Zürich, à paraître.
- Co-editor de l'*ISDC's Letter*, Newsletter bimensuel, Institut Suisse de Droit Comparé, Lausanne.

Conférences/ Cours :

- | | |
|--------------|--|
| 25 mars | <i>La protection des majeurs incapables - Aspects de droit comparé et de droit international privé</i> , Université Paris II (Panthéon-Assas, Prof. B. ANCEL) (avec G.P. ROMANO) |
| 5 au 10 juin | <i>Contrattualistica Internazionale</i> , cours en droit international et comparé, <i>Centro Ricerche e Studi Direzionali</i> (CERISDI), Palerme, Italie |

Elisabeth Meurling

Publications :

- «La lettre d'intention dans les droits scandinaves», in Centre de Droit Économique (éd.), *Regards comparatistes sur le phénomène contractuel*, Aix, 2009
- Co-éditeur et rédacteur (avec J.Skala) de «EU-News: Click&Read» (publication mensuelle)
- Contributions pour le BSK et l' « ISDC Newsletter »

Cours :

Introduction to European Union Law,
UNIL/ISDC, automne 2009

Gian Paolo Romano

Titre académique :

M. Gian Paolo Romano a reçu le titre de « Privatdozent » de l'Université de Saint-Gall, à compter du 1^{er} décembre 2009. Sa thèse d'habilitation a pour titre : « Le dilemme du renvoi : la thèse, l'antithèse et la recherche d'une synthèse ».

Publications :

- « Il riconoscimento delle decisioni », in A. Bonomi (a cura di), *Diritto internazionale privato e cooperazione giudiziaria in materia civile*, Torino, 2009, p. 103-148
- « Litispendenza e connessione di cause », in A. Bonomi (a cura di), *Diritto internazionale privato e cooperazione giudiziaria in materia civile*, Torino, 2009, 149-191
- « Règles internationalement supplétives et règles internationalement disponibles », in Regards Comparatistes sur le phénomène contractuel, P.U.A.M., Aix-en Provence, 2009, p. 243 s.

Conférences :

- | | |
|-------------|---|
| 12 février | La sécurité juridique dans les relations internationales, conférence tenue à l'Université de Paris 2 en tant qu'enseignant invité pour l'année académique 2008-2009 |
| 26 février | La protection internationale de l'adulte, conférence tenue à l'Université de Paris 2 en tant qu'enseignant invité pour l'année académique 2008-2009 |
| 26 octobre | Der Vergleich im internationalen Privatrecht, Habilitationsvortrag tenu devant la Faculté de droit de l'Université de Saint Gall. |
| 16 novembre | Accord de for en matière de divorce et de régimes matrimoniaux, dans le cadre du colloque « Mariage et Famille internationales – Planification pour le meilleur et pour le pire » |

Cours :

Droit international privé européen

Faculté de droit et de sciences criminelles de l'Université de Lausanne (14 heures)

Droit international privé

Faculté de droit de l'Université de Paris 2 (4 heures)

Droit comparé

Faculté de droit de l'Université de Paris 2 (4 heures)

Harro von Senger

Publications :

- Livre : 36 Strategeme für Manager, Verlag Piper, Taschenbuch, München 3. Aufl. 2009
- Law as a secondary tool of political and social engineering in the People's Republic of China, in: *Legal Engineering and Comparative Law: Rapports préparés par les collaborateurs de l'ISDC à l'occasion du 25e anniversaire de l'Institut Suisse de droit comparé à Lausanne*, Schulthess 2008-2009, S. 249-252
- Hermeneutik und Recht in der Tradition Chinas, in: Marcel Senn / Barbara Fritschi (Hg.): *Rechtswissenschaft und Hermeneutik: Kongress der Schweizerischen Vereinigung für Rechts- und Sozialphilosophie*, 16. und 17. Mai 2008, Universität Zürich, ARSP Beiheft Nr. 117, Archiv für Rechts- und Sozialphilosophie, Franz Steiner Verlag/Nomos. Stuttgart 2009, S. 173-183
- The Development of the Concept of Human Rights in the United Nations, in: Dong Yunhu & Chen Zhengong (Chief Editors): *Development, Security and Human Rights*, China Intercontinental Press, Beijing 2009, S. 424-434
- Zai yi ren wei ben fazhan he renquan baohu wenti shang lianheguo renquan lishihui de zuoyong 在以人为本发展和人权保护问题上联合国人权理事会的作用, in: Di'er Jie Beijing Luntan 第二届北京人权论坛 (The Second Beijing Forum on Human Rights): Hexie Fazhan Yu Renquan 和谐发展与人权, Sponsor Zhongguo Renquan Yanjiuhui 中国人权研究会, Beijing 11.02 04: *Lunwen Ji (论文集) – Papers*, S. 337-344
- The role of the Human Rights Council in People-oriented development and Human Rights protection, in: Di'er Jie Beijing Luntan 第二届北京人权论坛 (The Second Beijing Forum on Human Rights): Harmonious Development and Human Rights - Hexie Fazhan Yu Renquan 和谐发展与人权, Sponsor: China Society for Human Rights - Zhongguo Renquan Yanjiuhui 中国人权研究会, Beijing 11.02 – 04: *Papers - Lunwen Ji (论文集)* S. 330-336
- Ruled by Law: China and its politico-legal system need a «Chinese understanging», says Prof. Harro von Senger, text in English and in Chinese, in: Qiao 桥 The Bridge: Journal of SwissCham China 中国瑞士商会会刊, Beijing/Shanghai/Guangzhou/Hong Kong, Issue 18, 2009, S. 7 – 12
- Demokratie aus Sicht des Sinomarxismus, in: Avenir Suisse (Hg.): *Schweizer Monatshefte Sonderthema «Wege des Ostens: Japan, China und die Krise»*, Nr. 5, August 2009, S. 8-11
- Mao und die Intellektuellen, in: Ivo De Gennaro, Hans-Christian Günther (Hg.): *Artists and Intellectuals and the Requests of Power*, Brill, Leiden/Boston 2009, S. 89-108
- China zählt 55 Minderheiten: Zwei neue Publikationen zeigen das Reich der Mitte einmal als Geschichte von Nationalitäten, einmal als Geschichte der Volksrepublik, in: *Bücher am Sonntag*, Beilage der *NZZ am Sonntag*, Nr. 9, 25.10.2009, S. 22

- Mao statt Bach: Der schwierige Weg der Pianistin Zhu Xiao-Mei, in: *Bücher am Sonntag*, Beilage der *NZZ am Sonntag*, Nr. 4, 26.4.2009, S. 20
- «Nicht zur Raison zu bringen»: Auf Kim Jong-il hat nicht einmal China Einfluss, sagt Sinologe Harro von Senger, in: *News*, 27.5.2009, S. 8
- Ausbruch aus dem Routinedenken – die List als bewusst genutzte Ressource, in: *Der Schweizer Treuhänder – L'expert comptable suisse - Monatszeitschrift für Wirtschaftsprüfung, Rechnungswesen, Unternehmens- und Steuerberatung – Revue mensuelle pour l'audit, la comptabilité, la fiscalité et le conseil d'entreprise*, Nr. 09/10, S. 764-767
- Moulüe – Supraplanning: An unknown Chinese planning concept besides the Game Theory, in: Qiao 桥 *The Bridge: Journal of SwissCham China 中国瑞士商会会刊*, Beijing/Shanghai/Guangzhou/Hong Kong, Issue 20, 2009, S. 49 – 51
- Ein sino-europäischer Unterschied in der Wahrnehmung menschlichen Handelns: Die List in Europa und China, in: Thomas Borgard, Christian von Zimmermann, Sara Margarita Zwahlen: *Herausforderung China*, (Berner Universitätsschriften, Band 53), Haupt Verlag, Bern/Stuttgart/Wien 2009, S. 165-172

Conférence :

- | | |
|------------|---|
| 19 janvier | « The Chinese Art of Cunning: The 36 Stratagems and Chinese Business», dans le cadre de «Insight China», conference sur «Business Development in Emerging Markets» organized by Swiss Pharma Licensing Group (PLG) |
| 10 février | «The Law of the PRC: An Introduction», dans le cadre de «Insight China», University of Applied Sciences Northwestern Switzerland, Olten, Aula.

«36 Stratagems for Business» , University of Applied Sciences Northwestern Switzerland, Olten, Aula. |
| 3 mars | «Les trente-six stratagèmes: L'art de la ruse, cultivé en Chine, négligé en Occident », organisé par l'Alliance Française de Zürich, Ecole Polytechnique Fédérale (ETH). |
| 10 mars | « Das neue chinesische Rechtsverständnis », organisée par Efficiency Club Basel / China Forum |
| 11 mars | « Listkompetenz – eine im Abendland fehlende Dimension chinesischer Weisheit », organisée par Freimaurerloge zur Hoffnung, Untere Obedienz der Schweizerischen Grossloge Alpina, Grosser Konferenzsaal der Loge. |
| 13 mars | « Regards sur l'extérieur : présentation de systèmes non-occidentaux : La Chine, dans le cadre du symposium sur « L'état civil du XXIème siècle : Déclin ou renaissance ? », organisé par la Commission Internationale de l'Etat Civil (CIEC) à Strassburg. |

- 8 avril « China : Politik, Wirtschaft, Menschenrechte », Fachhochschule Nordwestschweiz in Brugg, dans le cadre d'un cours facultatif pour des étudiants de Betriebsökonomie, organisé par Dr. Andreas Petersen.
- 17 avril « Haben die Wörter «人 (ren, Mensch)» in der Frühlings- und Herbstzeit/im Zeitalter der Kämpfenden Reiche sowie «homme» im neuzeitlichen und modernen Französischen die umfassende Bedeutung «Mensch» im Sinne der Universalen Erklärung der Menschenrechte vom 10. Dezember 1948? », dans le cadre de l' Accademia di Studi Italo-Tedeschi - Akademie Deutsch-Italienischer Studien, Seminar in Meran/Italie.
- «Die Anwendung der 36 Strategeme in der Verhandlung mit Behörden und anderen Stakeholders», organisé par Pfizer AG in Heuweiler (Deutschland).
- 29 avril «Demokratie, Kapitalismus und Menschenrechte aus chinesischer Sicht» participation à la discussion sur «China als neue Norm», organisé par Avenir Suisse, Six Swiss Exchange.
- 4 mai « Die Volksrepublik China – ein Land mit 5000-jähriger Geschichte auf dem Weg in die Moderne », organisé par Pädagogische Hochschule Freiburg.
- 13 mai «Aufbruch zu einer neuen Denkdimension: Seid klug wie die Schlangen und sanft wie die Tauben», Buchhandlung Alte Mühle.
- 15 mai «Das strategische Denken in China als Baustein für seine wirtschaftliche Dominanz» dans le cadre de «China: zwischen Weltwirtschaftskrise und Wachstumsmarkt», organisé par le Privatdocent Peter Moser, Leiter der Forschungsstelle für Wirtschaftspolitik, Hochschule für Technik und Wirtschaft HTW Chur
- 28 mai «Supraplanung und Strategemkunde in der Volksrepublik China» dans le cadre d'une série de conférences sur « China und die List : Das chinesische Konzept des Strategematischen im Business », Johannes Gutenberg-Universität, Fachbereich Angewandte Sprach- und Kulturwissenschaft (FASK).
- 23 juin «Hinter den Kulissen der Volksrepublik China: Feinmechanik einer Weltmacht», organisé par Bremer Gesellschaft zu Freiburg im Breisgau.
- 26 août « Die Kunst der List in der Volksrepublik China », organisé par Rotary Club Bern-Münchenbuchsee, Häberli Schützenhaus.
- 10 septembre « Die List als Denkweise der Chinesen » + participation au « Business Event 'Wie Chinesen denken: Opportunities in Zeiten der Krise», organisé par M. Martin Brassler, Philosophie und Management GmbH.
- 11 septembre « 三十六计- Die 36 Strategeme » dans le cadre du séminaire «Die Drachen sind da – Das Ostasienseminar der Freiburger Stipendiatengruppe 10 – 12 septembre 2009»: Vietnam: «Der schlafende Riese» / China: «Der erwachende Drache» / Japan: «Der kranke Drache», organisé par Freiburger Stipendiatengruppe

- 4 octobre «马列 Ma-Lie : Der Sinomarxismus zu Beginn des 21. Jahrhunderts », Philosophische Fakultät der Universität , Ho-Bun-Halle Nr. 2, 2. Stock, Forschungsraum Philosophie (法文2号館二階, 哲学研究室), Tokyo, 4 octobre 13.30h-15.00h
- «Die 36 Strategeme in der Kriegskunst : Die Kunst der « durchtriebenen » Verhandlungsführung », Philosophische Fakultät der Universität , Ho-Bun-Halle Nr. 2, 2. Stock, Forschungsraum Philosophie (法文2号館二階, 哲学研究室), Tokyo.
- 17 octobre «Das Rechtssystem der Volksrepublik China» dans le cadre de la «2. Grächner aussenpolitische Herbsttagung 16.-18. Oktober 2009 », Grächen, Gemeindesaal.
- 24 octobre «Strategeme und ihre mögliche Bedeutung für die Gesundheit» dans le cadre de «Tag der Erfahrungsmedizin 2009 – 10 Jahre EMR», Kongresszentrum Messe Basel, Singapore-Sydney-Foyer.
- 26 octobre «Stratagemische Verhandlungsführung aus chinesischer Sicht» + discussion, participation à un workshop sur «Faires Verhandeln» dans le cadre de «Kongress Alternative Dispute Resolution State of the Art 26-27 octobre 2009», Zentrum für interdisziplinäre Forschung der Universität Bielefeld.
- 29 octobre «Das Rechtssystem der Volksrepublik China: Ein Überblick» dans le cadre de «Privatrechtsvergleichendes Seminar St. Gallen - SIR», Institut Suisse de droit comparé.
- 3 novembre Parole de bienvenue lors de la session d'ouverture du 2^{ème} Beijing Forum sur les droits humains, Asia Hotel, 8 Xinzhong Xijie, Gongti Beilu, Beijing, Asia Conference Hall, 3rd Floor, 2 novembre, 10.10h-1015h, et a co-dirigé avec M. Pang Sen, Vice Président and Directeur-Général de « United Nations Association of China » la discussion du groupe B, Yazhou Hall, 2nd Floor, 3 novembre 2009, 09.00h-11.30h
- 4-7 novembre Participation au « 1st International Summit on Laozi and Taoist Culture: The Great Dao, Science, Harmony, and Health», organized by the Research Association of Laozi and Daoist Culture » avec une contribution écrite sur «Ruishi de shengcun chushi zhi dao --- Zhongguo Daodejing de yi ge Ouzhou tixian 瑞士的生存处世之道 --- 中国道德经的一个欧洲体现 (Der Schweizer Weg der Existenz und des Umgangs mit der Welt --- Eine europäische Verkörperung des chinesischen Daodejing), China World Hotel, Beijing.
- 12 novembre «Einblick in das Recht der Volksrepublik China», dans le cadre du cours «Politische Grundlagen und Wirtschaft Chinas», organisé par Volkshochschule beider Basel, Université de Bâle.
- 13 novembre «Politik und Wirtschaft in der Volksrepublik China aus der Mainstream-Binnenperspektive», organisé par Zofingia Hochschulesektion St. Gallen.

- 19 novembre «Strategemdenken in der politischen Kultur der Volksrepublik China» dans le cadre du cours «Kultur und Sprachgeschichte Chinas: Was macht China ,chinesisch'?, organisé par Madame Viviane Wagner, Fachbereich Kultur und Gesellschaft Chinas, Universität St. Gallen.
- 3 décembre «Wie Chinesen denken : Interkulturelle Kompetenzen im Umgang mit chinesischen Geschäftsleuten », dans le cadre de «Recht in China: Aktuelle Investitions- und Finanzierungsbedingungen», Eröffnungsplenum», Berlin.

Cours :

« La Chine : Autochthone Rechtsphilosophie – Recht und Sinomarxismus »
 Master « Rechtsphilosophie II », unité d'enseignement « Rechtsphilosophie ausserhalb Europas »,
 Université de Zürich, Faculté de droit, 9, 16 et 23 novembre

«Introduction to Chinese Law» pendant la Session d'été de droit comparé, 1^{er} et 2^{ème} cycles
 Organisée par l'Association Internationale de Droit Comparé, Université de Bucarest, Roumanie, du
 3 au 21 août

« Intercultural Competence – Doing Business in China under the Aspect of Supraplanning and Stratagems»,
 Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg, Technische Fakultät,
 Elitestudiengang Advanced Materials and Processes, 28 janvier 2009

Evaluation académique :

Était le seul membre étranger d'une commission d'évaluation de l'Institut pour le Développement National (Graduate Institute of National Development) de l'Université Nationale de Taiwan, Taipei, 25 et 26 mars 2009

Interviews :

- impressions pour le livre « GeschichtenGesichter Bild 'Die Welt trifft sich auf dem Klosterplatz », à Madame Susann Bosshard-Kälin, 10 mars 2009, à Einsiedeln.
- en tant qu' ancien disciple du gymnase du couvent bénédictin d'Einsiedeln, au frère Gerold Zenoni OSB, dans le couvent d'Einsiedeln, 10 mars 2009.
- par E-mail à M. Gull sur « Ruly by law »
- à Madame Susanne Bosshardt, Klosterplatz Einsiedeln, mardi 10 mars 2009, 11.45 – 12.15 h
- au frère Gerold Zenoni, Kloster Einsiedeln, mardi 10 mars 2009, 13.15 – 13.45 h, publié sous le titre « Harro von Senger : Strategeme oder was ? » in : Bruder Gerold Zenoni OSB : Treffpunkt Kloster Einsiedeln : Persönlichkeiten und das Stift Einsiedeln, Einsiedeln 2009, p. 227-236
- sur la Suisse et les stratagèmes à M. Yves Baumann, Reporter DRS 3, Schweizer Radio DRS 3, mardi 17 mars 2009, 16.15 – 16.30, diffusé par Radio DRS 3, 18 mars 2009
- par E-mail à M. Oliver Zwahlen, publié partiellement sous le titre : Finanzkrise auf Chinesisch, in : *Surprise Strassenmagazin*, Nr. 194, 9. bis 19. février 2009, p. 21
- à M. Dr. Paul Marko, Senior Officer Corporate Marketing, Private Sector and Non-Government Investors, et M. David Hayward Evans, Manager, Private Sector Resource Mobilization, The Global Fund to fight Aids, Tuberculosis and Malaria, Genève, Restaurant Alpes et Lac, Neuchâtel, 23 septembre 200
- par E-mail à Madame Sonja Panthöfer sur les stratagems chinois, 20 octobre 2009

- a autorisé un compte rendu sous le titre « Harro von Senger : Moulüe – Supraplanung », in : Businessbestseller Summaries, Nr. 374, Innsbruck, avril 2009, 8 pages

Josef Skala

Publications :

- Freedom of expression and right to information, in : *Lectures from Constitutional Law* (K. Klima ed.), Nakladatelstvi a Vydavatelstvi Ales Cenek, Dobra Voda u Pelhrimova 2009, (in Czech).
- Ombudsman, in : *Lectures from Constitutional Law* (K. Klima ed.), Nakladatelstvi a Vydavatelstvi Ales Cenek, Dobra Voda u Pelhrimova 2009, (in Czech).
- Introduction générale au système juridique, rapport pour la République Tchèque. General Introduction to the Czech legal system. *JurisClasseur Droit Comparé*, January 2009 (Ed. LexisNexis).
- Rechtliche Regelung des Glückspiels in den EU- Mitgliedstaaten, in: *Der Staatsvertrag zum Glückspielwesen und dessen Umsetzung* (Beiträge zum Symposium 2007 und 2008 der Forschungsstelle Glückspiel), Schriftenreihe zur Glückspielforschung No. 3. T. Becker (ed.), Peter Lang, Frankfurt am Main 2009, 121 – 135 ;
- La rédaction et édition de « *EU News: Click & Read* »: monthly newsletter containing a selection of recent official documents of the European Union.

Conférences:

- | | |
|--------------|---|
| 27 mars | <i>La liberté d'expression</i> , Faculté de droit de l'Université de Pilsen. |
| 24 septembre | <i>New codifications in Civil and Penal Law of Central and Eastern European Countries</i> , Jeudi de l'ISDC. |
| 14 octobre | <i>Le Rapport entre le droit international et le droit interne</i> , Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque. |
| 16 octobre | <i>Architektur der Menschenrechte auf dem Boden des nationalen Rechts und des Völkerrechtes</i> , Faculté de droit de l'Université de Pilsen. |

Cours :

Les droits de l'homme et la liberté d'expression, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, semestre d'été 2009 (23-27 mars et 11-15 mai 2009);

Daria Solenik

Publications :

- «*Attempting a 'Judicial Restatement' of Private International Law in Belarus*», *Yearbook of Private International Law*, Volume 10 (2008), pp. 505-521.

- «Pologne: Introduction générale au système juridique», in Juris Classeur: Droit comparé, LexisNexis, Paris 2009.
- «Hongrie: Introduction générale au système juridique», in Juris Classeur: Droit comparé, LexisNexis, Paris 2009.
- *In-depth Study on the Functioning of the Judicial System of the Republic of Moldova*, Council of Europe, Strasbourg / Chisinau, 2009.
- *Анализ соответствия законодательства и правоприменительной практики Республики Беларусь международным стандартам и принципам в области исполнения судебных постановлений : Комментарии к рекомендациям по дальнейшему совершенствованию системы // Enforcement of Judicial Decisions in the Republic of Belarus : Analysis of Compatibility with International Standards and Principles and Recommendations for Further Developments*, UNO/UNDP, Minsk, 2009.

Conférences :

- 17 janvier « L'accès des justiciables à la Justice », in *L'émergence d'une culture judiciaire européenne commune ?*, Colloque organisé le 16 et le 17 janvier 2009 par l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille), le Laboratoire de théorie du droit, le Centre de recherches en matière pénale et le Centre Pierre KAYSER, avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice.
- 23 avril *Le droit à la santé après un accident nucléaire : l'héritage de Tchernobyl*, Jeudi de l'ISDC

Cours :

- Droit communautaire matériel*, Faculté de droit, *European Humanities University*, Vilnius, Lituanie, mars à mai 2009 ;
- Droit européen des contrats*, Master de droit international et européen, *European Humanities University*, Vilnius, Lituanie, mai 2009.

Martin Sychold

Conférences :

- 27 mars « Public and Private Sector Internet Gambling Operations : some useful information from Europe », dans le cadre de la 8e conférence annuelle (Internet Gambling) de l'Alberta Gaming Research Institute qui s'est déroulée à Banff, Alberta, Canada.
- 27 août « Le trust en opération : ses fondements et son fonctionnement pratique » Jeudi de l'ISDC
- 11 septembre «Co-existence of Customary Law and State Law, the (particularly complex) example of Nigeria», dans le cadre du Colloque : Going Beyond the Mixed

Jurisdiction Theory: the Emergence of Hybrid Legal Systems and their Implications for the Comparative Lawyer.

24 septembre «Was könnte der deutsche Gesetzgeber von anderen Ländern lernen?» dans le cadre du Symposium Glücksspiel 2009, «Glücksspiel im Internet», organisé par la Forschungsstelle Glücksspiel de l'Université de Hohenheim à Stuttgart, Allemagne.

16 novembre « Emploi des structures et de véhicules transfrontières d'organisation du patrimoine : les sociétés offshore », dans le cadre du colloque « Mariage et Famille internationales – Planification pour le meilleur et pour le pire »

Cours :

« Le Droit Britannique des Sociétés », dans le cadre du Master in European Business Administration de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon-Bourgogne, Dijon (France). Octobre à décembre 2009.

6. L'expérience de l'ISDC avec l'application du droit étranger

La mission principale de l'Institut est de fournir l'apport en droit *étranger* aux entités publiques et privées, personnes morales ou physiques, qui en sollicitent les services. Depuis sa création en 1978, l'Institut a en effet rendu plusieurs milliers de consultations en droit étranger. Celles-ci sont sollicitées tout autant par les autorités judiciaires que par les autorités non-judiciaires^[1]. Si les juges helvétiques, de première instance mais aussi d'appel, n'ont jamais cessé d'avoir recours à l'expertise de l'ISDC (qui demeure pour eux, pour ce qui est du droit étranger, la source d'information, sinon exclusive, en tout cas privilégiée)^[2] un nombre croissant des demandes en droit étranger nous proviennent désormais des notaires, des officiers de l'état civil, des conservateurs des registres, des autorités de tutelle. L'intervention du **droit étranger** s'inscrit alors dans le cadre de la **mise en œuvre non contentieuse**, « pacifique » pourrait-on dire, **du droit**.

Ce point mérite d'être relevé. Car lorsqu'elle a envisagé les problèmes liés à l'entrée en jeu et au traitement du droit étranger, en un mot au « statut » de celui-ci, la littérature du droit international privé a souvent pris pour base du raisonnement la seule **hypothèse judiciaire**. Il suffit de penser aux expressions les plus usitées pour désigner l'ensemble de ces questions : « droit étranger devant le *juge national* » ou bien « office du *juge* » ou bien « *condition procédurale* du droit étranger ». Or, d'après l'expérience de l'Institut, de telles formules, et l'approche qu'elles traduisent ou trahissent, ne parviennent pas, loin s'en faut, à rendre compte de la **complexité** du phénomène qu'on pourrait appeler de **l'utilisation du droit étranger**. C'est pourquoi adhérerait-on sans réserve à l'approche adoptée par la Commission Européenne lors de la fixation du champ d'investigation de l'analyse sollicitée, analyse qui doit expressément intégrer **l'expérience des autorités non-judiciaires** (« clairement (...), le droit étranger doit être appliqué à l'intérieur des tribunaux et à l'extérieur de ceux-ci par les autorités extrajudiciaires, tels les notaires »)^[3]. Envisagés dans un cadre non contentieux, les problèmes traditionnels liés au statut du droit étranger risquent de se présenter sous un jour nouveau, et il n'est pas sûr que le traitement qu'ils requièrent soit en tout point identique à celui, quel qu'il soit, qu'appelle le contexte contentieux^[4].

L'activité de l'ISDC révèle au surplus que le droit étranger, tout comme le droit interne, est très souvent **vécu directement par les acteurs privés**, par les **justiciables** eux-mêmes, c'est-à-dire en dehors de *l'intermédiation* d'une « autorité », en dehors d'une « procédure »^[5]. Que l'on songe à l'exemple, très récurrent en Suisse, des banques tenues d'assurer la répartition des avoirs du *de cujus* d'après un droit étranger, ou bien, simplement, aux individus souhaitant soumettre leur succession ou leurs régimes matrimoniaux à un droit déterminé. C'est là le **droit étranger pratiqué par les justiciables eux-mêmes**.

S'agissant des problèmes liés à **l'accès au droit étranger**, à la recherche et l'établissement de son contenu, ceux-ci sont évidemment bien connus de l'ISDC, qui, pour ainsi dire, les « vit » au quotidien. **L'accessibilité**, la **fiabilité**, la **pertinence**, **l'exhaustivité**, **l'actualité** des sources en droit étranger, sont depuis toujours au cœur de nos préoccupations. Il convient d'observer que la palette des types des

[1] La variété des « utilisateurs » du droit étranger est d'ailleurs reflétée par l'art. 4 de l'Ordonnance, d'après lequel « si l'ampleur des tâches qui lui sont confiées exige la fixation des priorités, l'Institut traite les demandes de renseignements et d'avis de droit en principe dans l'ordre suivant : a. tribunaux et services administratifs fédéraux ; b. tribunaux et services administratifs cantonaux, c. avocats, notaires et autres intéressés »

[2] Pour les statistiques, il n'y a qu'à se rapporter au rapport annuel 2008, publiée sur le site de l'Institut (www.isdc.ch).

[3] V. Point I.1. de l'« Invitation to tender », JLS/2009/JCIV/PR/0005/E4.

[4] Cf. G.P. Romano, « La bilatéralité éclipsée par l'autorité – Développements récents en matière d'état des personnes », *Rev. crit.*, 2006, p. 456 s.

[5] V. G.P. Romano, « Le droit international privé des justiciables », in E. Cashin-Ritain, S. Lalani, L. Franck, *Legal Engineering and Comparative Law*, Schulthess, 2008.

consultations est à cet égard très large : de la simple **information en droit étranger** sur un point qui reçoit une **réponse certaine** consacrée dans des textes législatifs d'accès immédiat ou facile, à l'**avis de droit volumineux**, prenant en compte doctrine et jurisprudence, et faisant le cas échéant état des contradictions de celles-ci et des divergences d'opinions de celle-là, auquel cas se pose pour l'ISDC la question délicate de savoir s'il faut qu'il prenne tout de même position. Il n'est pas rare en effet que l'on soumette à l'ISDC une question qui **est soit controversée, soit proprement inédite** dans l'**ordre juridique étranger** lui-même. Les incertitudes du droit étranger, non pas celles liées à la difficulté d'accès aux sources, mais celles découlant de l'état intrinsèque de développement de celui-ci, sont souvent passées sous silence quand on s'interroge sur le traitement qu'il convient de lui réserver et qu'on fixe à ce traitement l'objectif d'assurer la plus grande **sécurité juridique** aux justiciables.

De par son activité quotidienne, l'ISDC est constamment confronté aux difficultés liées aux **coûts** du droit étranger, aux **conséquences** qu'une procédure chronophage et coûteuse peut engendrer dans la vie des justiciables, à l'incidence qu'elle peut avoir sur leur **perception** de l'administration de la justice. Les enjeux sous-jacent aux coûts ont souvent été discutés en Suisse au plus haut niveau politique : dans quelle mesure est-ce la collectivité en général qui doit les supporter, au titre de frais de justice, et quelle est la part qu'on peut affecter au particulier qui s'en sert ? Les coûts aboutissent parfois à **décourager l'utilisation de la loi étrangère, et à renoncer à l'exercice par les justiciables des droits subjectifs qui en découlent**. L'équité commande alors parfois de pratiquer un tarif plus bas, symbolique voire d'aller jusqu'à renoncer à tout honoraire.

Par Dr. Gian Paolo Romano, collaborateur scientifique à l'ISDC.

II. Bibliothèque

1. Temps forts de l'année 2009

L'année 2009 a été riche en événements majeurs pour la bibliothèque de l'ISDC. Des projets de nature diverse ont nécessité une forte mobilisation et une grande disponibilité du personnel ainsi qu'un important déploiement des compétences de chacun. Outre les tâches quotidiennes à effectuer pour le fonctionnement de la bibliothèque, les activités additionnelles qui ont jalonné l'année ont été menées à terme et avec succès dans les délais impartis.

Le nouveau réseau des Institutions Fédérales (IF) dans RERO

L'événement phare de l'année 2009 a été le lancement du réseau des IF au sein du réseau romand (RERO) permettant ainsi à l'ISDC d'acquérir de nouvelles compétences en matière de coordination locale. Cette fonction intronise l'ISDC en tant que représentant des bibliothèques partenaires, initiateur des orientations stratégiques, fournisseur de prestations techniques de gestion du catalogue et de prestations de support comprenant la documentation et la formation des partenaires.

Concrètement, en tant que coordinateur local, l'ISDC a été responsable de l'intégration conjointe des données bibliographiques de quatre bibliothèques juridiques de la Confédération à partir du réseau Alexandria vers RERO. Cette activité a consisté pour l'essentiel en la réalisation et la validation de tables de correspondance analysant le format des notices bibliographiques dans les moindres détails. L'objectif était de rendre compatibles les formats des notices et de permettre un transfert optimal de données.

Par ailleurs, un important travail de paramétrage technique du catalogue a été effectué, notamment pour le module de prêt, tâche d'autant plus complexe à réaliser que l'ISDC ne pratique pas le prêt. Tout en s'efforçant de satisfaire les besoins des partenaires de l'Institut, il a été possible de développer des compétences inexplorées jusqu'alors.

Une réflexion de longue haleine a également été menée afin de définir une identité visuelle commune à tous les partenaires. Cela s'est traduit par la création d'un logo ainsi que par la conception d'une interface conforme aux directives du réseau romand.

L'intégration des bibliothèques partenaires de la Confédération au sein de RERO a permis de donner plus de poids au domaine juridique dans le réseau et de créer un catalogue de référence pour le droit en Suisse.

Quand notre savoir-faire s'exporte à Berne

Parallèlement à la mise en place du nouveau réseau IF, la bibliothèque de l'ISDC s'est vu confier le mandat de gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice (OFJ) à Berne, mandat qui prend effet au 1^{er} janvier 2010. Une Convention, signée en août 2009, a permis de définir les modalités de mise en application du projet. Suite à cela, de grands efforts ont été fournis afin d'organiser le rapprochement entre les deux bibliothèques. Cela a nécessité de la souplesse dans l'adaptation et le réaménagement des structures existantes.

Le rapprochement des deux bibliothèques vise à permettre un développement des synergies dans le but de gagner en efficacité en matière de gestion des collections et à faire face aux défis futurs. Cette opération a également pour finalité de rendre les collections de l'une et de l'autre partie plus complémentaires, d'améliorer l'accès à la documentation ainsi que d'échanger les savoir-faire.

Une présence sur tous les fronts

La migration à Virtua Consortium (fusion de 6 bases de données en une base unique consortiale), projet majeur initié par RERO, a nécessité un réaménagement de nombreuses pratiques professionnelles ainsi qu'un travail d'adaptation à la nouvelle architecture du catalogue.

Dans un registre interne à l'Institut, il a été décidé de mener une action de grande ampleur afin d'inventorier les collections qui ne l'avaient pas été depuis plusieurs années. Du 13 juillet au 24 août, en plus de forces de travail externes engagées pour l'occasion, toutes les ressources humaines de la bibliothèque ont été mobilisées pour mener à bien le projet d'inventaire.



L'ISDC a par ailleurs poursuivi ses réflexions autour de la numérisation et a entamé des démarches préparatoires pour la mise en place d'une solution de numérisation. Cette année a été notamment marquée par la conclusion d'un accord de partenariat avec l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) pour mener une étude technique complémentaire sur 3 axes : évaluation des besoins de l'ISDC, précisions sur les conditions de développement d'un prototype et présentation de différents scénarii de numérisation applicables pour l'ISDC.

Finalement, les Journées juridiques de l'Association des bibliothécaires juridiques suisses (ABJS), qui ont eu lieu les 18 et 19 juin 2009, ont été co-organisées par l'ISDC et la bibliothèque de droit et sciences économiques de l'Université de Lausanne.

2. Evolution des dépenses

	2009	2008
Montant des dépenses	1'270'700	1'324'200
Monographies	19%	24.5%
Collections monographiques et monographies avec rééditions	2%	1.5%
Revue scientifique (périodiques)	30%	27.5%
Publications en série (suites)	21.5%	20.5%
Publications sur feuillets mobiles (mises à jour)	15.5%	16%
Ressources électroniques	11%	9%
Frais administratifs (transports, etc.)	1%	1%

3. Acquisitions

Achats de monographies	2009	2008
Commandes monographiques	2'114	2'477
Prix moyen d'un livre	CHF 94.67	CHF 99.45

Ordres permanents	2009	2008
Collections monographiques et monographies avec rééditions	132 titres	136 titres
Publications en série (suites)	297 titres	287 titres

4. Ressources continues

Du fait de la disponibilité en ligne de versions authentiques et pérennes de publications officielles, la bibliothèque a résilié certains abonnements ou a constaté la distribution de la version imprimée être arrêtée par leur diffuseur (Autriche, Belgique, Espagne, Portugal...). Certaines limites ayant été atteintes sur nos rayonnages, il est également nécessaire de procéder à une évaluation qualitative et quantitative des périodiques afin de maîtriser un accroissement naturel des volumes et des fascicules.

Nos collections de publications à feuillets mobiles ont bénéficié tout au long de cette année de la disponibilité et de la régularité d'une équipe d'étudiantes aptes à assurer la mise à jour immédiate de près de 300 titres dans une dizaine de langues.

Quant aux bases de données, l'accent a été mis cette année sur la mise à disposition de ressources en langue originale notamment pour les pays du Moyen-Orient et de s'orienter vers des produits thématiques (Arbitrage, Commerce international) ou complémentaires à nos collections imprimées (la disponibilité de la version historique de la législation du Royaume-Uni dans [Justis](#)).

Statistiques :

Total des abonnements papier	2009	2008
Revue scientifique (périodiques)	1'719	1'742
Publications sur feuillets mobiles (mises-à-jour)	297	287
Banques de données	59	41
CD-ROM	34	10
Revue en ligne, payantes	400	375
Revue en ligne, gratuites	550	550

5. Catalogage

Statistiques de Catalogage	2009	2008
Nouvelles notices dans Virtua	2699	4480
Total des titres catalogués	2875	4746
Commandes de monographies	940	1082
Notices d'autorité	446	-

6. Service de référence

Une disponibilité amoindrie par un engagement sur d'autres fronts.

En 2009, le Service de référence a répondu à 741 demandes (971 en 2008). Du fait en partie d'une moindre disponibilité de l'équipe de la bibliothèque durant la période de l'inventaire, on constate cette année une baisse des réponses à distance (492 requêtes adressées par email, téléphone et service de Chat contre 603 en 2008) ainsi que de celles effectuées sur place (249 contre 411 en 2008).

7. Prêt entre bibliothèques et demandes de photocopies

Un nombre de demandes étonnamment stable.

Malgré le développement des ressources électroniques, le nombre de transactions reste important en 2009 avec 887 requêtes (913 en 2008) provenant des utilisateurs internes et externes.

Le nombre de demandes de prêt d'ouvrages provenant d'autres bibliothèques est même supérieur à l'année précédente avec plus de 516 requêtes honorées (459 en 2008) tandis que le nombre de demandes de photocopies s'est élevé à 228 (207 en 2008). A noter, le nombre significatif de requêtes provenant de bibliothèques étrangères (Belgique, Italie, Norvège, Autriche, Pologne...).

A l'interne, ce service s'est chargé de 143 demandes de prêts et de photocopies pour les collaborateurs scientifiques et les boursiers contre près de 247 l'année dernière.

8. L'ISDC vu par un collaborateur

« Les langues slaves à la bibliothèque »

J'ai commencé mon travail à la bibliothèque de l'Institut le 1^{er} novembre 2007 : mes tâches devaient officiellement poursuivre le développement des collections juridiques slaves, commencé par d'augustes prédécesseurs. Ces tâches comprennent bien sûr le catalogage et les commandes des pays en question, le service de référence dans le domaine, ainsi que la gestion du Libre-accès. Chemin faisant, la collection des langues slaves s'est étendue pour accueillir le catalogage des langues germaniques, lointaines cousines indo-européennes, puis des langues scandinaves – les premiers souverains de la Russie kiévienne ne furent-ils pas de preux Vikings ?

La lente slavisation du monde était en marche et rien ne semblait l'arrêter : la Turquie, candidate malheureuse à l'Union européenne, trouvait une place spécifique dans cet univers « slave » de l'ISDC : les Tatars de Russie se révélaient turcophones, tout comme la majorité de l'Asie centrale, longtemps liés au monde russe... Même le Vietnam, peuple frère depuis la guerre éponyme, pouvait finalement intégrer les limites de la sphère slave du monde. Le rideau de fer était tombé, mais le wagon de mes tâches linguistiques avançait bon train. Les pays baltes, après leur difficile joug soviétique se retrouvaient à l'ISDC dans les langues slaves, alors que tout linguiste sait qu'elles sont baltes et fières de l'être ; sans parler des Estoniens, Finlandais et Hongrois, qui ne purent résister à l'appel.

C'est ainsi que je suis aujourd'hui à la tête du plus grand empire linguistique dans le domaine de la bibliothèque de l'ISDC : 32 pays de l'Est et des Balkans, 10 pays nordiques et germaniques, ainsi que quelques pays exotiques isolés. Au total, durant l'année, je m'occupe des ouvrages rédigés dans quelques 30 langues. Pour un travail de qualité, il me faut effectuer ce traitement langue après langue, en ne mélangeant pas trop, si possible : aujourd'hui, l'allemand ; demain, le russe ; après-demain, le suédois, puis viendront le serbe, le bulgare, le roumain, le turc... « Qui trop embrasse, mal étreint » est un adage que je me dois d'appliquer, sans quoi des erreurs, des confusions, des faux-amis se glisseraient dans les données traitées. L'aspect positif, c'est l'opportunité de développer mes connaissances linguistiques, et de disposer d'une vue d'ensemble sur les collections de tous ces pays. La conclusion qui s'impose à mon esprit, dès lors, c'est que le droit comparé est un domaine méthodiquement proche de celui de la traduction : comparer, c'est d'abord comprendre et spécifier les divergences, puis essayer de les surmonter, de les réinsérer dans un autre système, de les apprivoiser tout en conservant leur vitalité propre, leur génie : un jeu entre l'altérité des formes et la compréhension mutuelle, qui fonde la civilisation.

Par Andrea Cantinotti, bibliothécaire à l'ISDC.

III. Réseaux scientifiques, boursiers et séjours de recherche

1. Réseaux scientifiques étrangers

Au cours de l'année 2009, ont été reçus à l'ISDC :

- des étudiants russes du Centre international de l'Université d'Etat de Moscou Lomonosov, installé à Genève, le 5 février
- des étudiants de l'Université de Cergy Pontoise (France), le 19 février
- une délégation chinoise, le 27 mars
- une délégation de juges de Wales, les 25 et 26 mai
- une délégation de responsables du notariat de la République du Kazakhstan, le 3 juin
- une délégation de représentants de la Widener University, le 18 juin
- une délégation chinoise de la « China Law Society, du 18 au 20 juillet
- le représentant du Consul honoraire Russe à Lausanne M. Serguei Kossenko, le 10 août
- une délégation iranienne, les 14 et 15 décembre

2. Réseaux scientifiques suisses

Le 20 février, des étudiants de **l'Université de Fribourg**, accompagnés par le professeur Samantha Besson ont été reçus à l'ISDC ;

Le 27 février, des étudiants du Professeur Franz Werro, de **l'Université de Fribourg**, ont été reçus à l'ISDC, sur le thème « *Le Contrat : du droit national au droit européen et international* » ;

Le 26 mars, une journée de formation doctorale en droit international privé a été organisée à l'ISDC par le Professeur Andrea Bonomi de l'Université de Lausanne ;

Le 29 avril, des étudiants de **l'Université de Neuchâtel**, accompagnés par le professeur Christophe Müller, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 12 mai, des étudiants de **l'Université de Zürich**, accompagnés par le professeur Anton K. Schnyder, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 22 juin, le professeur Jean-Patrick Villeneuve de **l'IDHEAP** a été reçu à l'ISDC ;

Le 14 septembre, des étudiants de **l'Université de Lucerne**, accompagnés par le professeur Claire Huguenin ont été reçus à l'ISDC ;

Le 18 septembre, des étudiants LLM de **l'Université de Lausanne**, ainsi qu'un groupe d'étudiants et de professeurs chiliens avec le professeur Andreas Ziegler, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 7 octobre, des étudiants LLM de **l'Université de Fribourg**, accompagnés par Mme Shaheez Lalani, ont été reçus à l'ISDC ;

Les 29 et 30 octobre, un séminaire de droit privé a été organisé à l'ISDC pour les étudiants de **l'Université de St-Gall** du professeur Markus Müller-Chen ;

Le 17 novembre, des étudiants de Master of International Organisation de l'**Université de Zürich**, ont été reçus à l'ISDC ;

Le 9 décembre, le Professeur Andrea Bonomi de l'**Université de Lausanne** a organisé un exercice de droit comparé de l'arbitrage à l'ISDC ;

Le 17 décembre, des étudiants de l'Université de Galatassera y et de l'**Université de Fribourg**, accompagnés par le professeur Pascal Pichonnaz, ont été reçus à l'ISDC.

3. Collaboration de l'ISDC avec des éditeurs suisses et étrangers



Schulthess

Collaboration avec la maison d'édition Schulthess à Zürich pour les publications de l'ISDC. En 2009, sont parus les deux ouvrages suivants : **La loi fédérale de droit international privé: vingt ans après** et **Legal Engineering and Comparative Law** (L'ingénierie juridique et le droit comparé). Possibilité de commander les volumes directement sur www.schulthess.com.

JurisClasseur

La collaboration de l'ISDC avec les éditions *LexisNexis* a été maintenue en 2009. L'Institut participe aux mises à jour de certains fascicules du *JurisClasseur* de droit comparé, ainsi que la création de nouveaux fascicules consacrés à l'introduction générale aux systèmes juridiques de plusieurs pays. Le *JurisClasseur*, l'un des premiers acteurs français de l'information juridique pour les professionnels du droit, publie notamment le *JurisClasseur de droit comparé* qui rassemble les études des principes fondamentaux du droit privé de 50 pays, principalement en matière de droit de la famille et de droit patrimonial (capacité, mariage, divorce, adoption, succession...), ainsi que les règles de conflit applicables.

Editions Sellier

L'ISDC collabore à la rédaction du « *Yearbook of Private International Law* », première revue en langue anglaise entièrement consacrée au droit international privé. Le Xe volume est paru en mars 2009. Possibilité de commander le volume X directement sur :

http://www.sellier.de/pages/en/buecher_s_elp/int_privatrecht/674.yearbook_of_private_international_law.htm

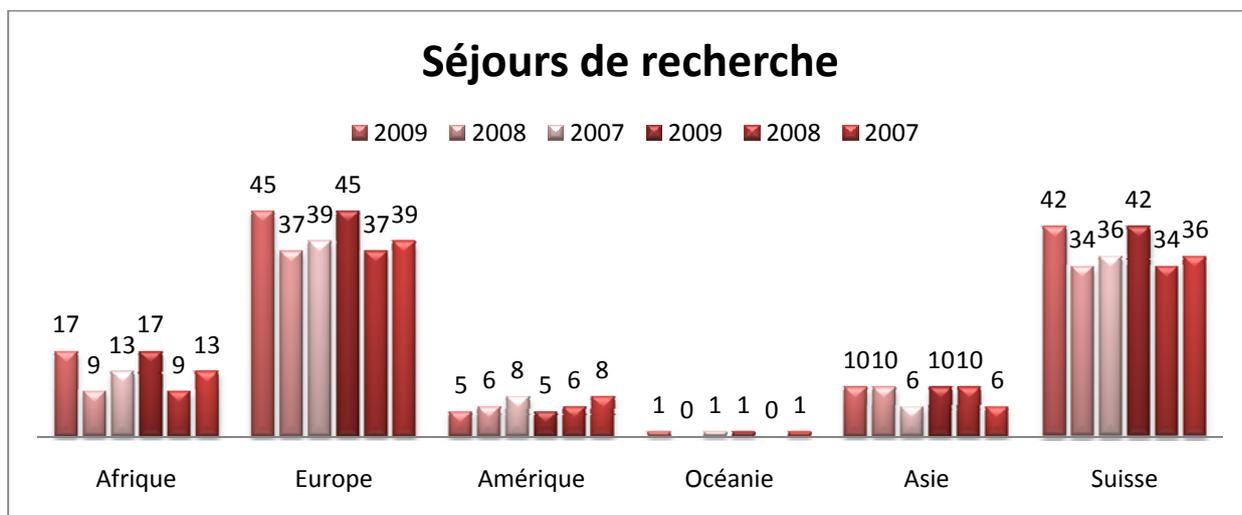
4. Boursiers

Noms	Dates du séjour	THEME
Pinar Özlem DEMIR TOKELLI Turquie	Du 01.04. au 31.05.09	Law of Succession, particularly in compensation
Mostafa ELSAN Iran	Du 03.08. au 30.09.09	Principles of Fair Trial
Renata FIALHO DE OLIVEIRA Brésil	Du 03.08. au 30.09.09	Die Auslegung und Anwendung Einheitsrechts- abkommen durch nationale Richter
Emrehan INAL Turquie	Du 03.08. au 30.09.09	Unlawful Construction
Daniele Rezene MEKONNEN Afrique du Sud	Du 01.03. au 31.05.09	The role of indigenous legal tradition in transitional justice initiatives : a comparative study of African models
Remus Daniel VALSAN Canada (Roumanie)	Du 03.08. au 30.09.09	The Duty of Loyalty in Civil Law – Origins, Development and Perspectives

5. Séjours de recherche

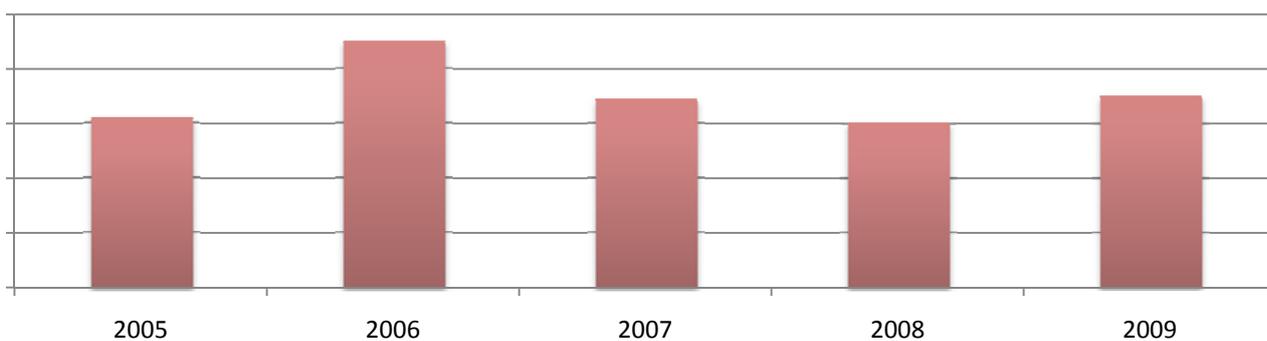
Chercheurs de l'étranger	2009	2008	2007
Afrique	0	0	2
Allemagne	10	14	2
Argentine	0	1	0
Australie	1	0	1
Autriche	1	0	0
Belgique	0	0	2
Brésil	2	3	3
Canada	3	1	0
Chili	0	0	2
Chine	1	4	5
Croatie	1	1	1
Egypte	0	0	2
Espagne	8	5	8
Estonie	0	1	0
France	4	2	7
Grèce	0	1	2
Hongrie	0	1	0
Israël	7	5	0
Italie	10	6	7
Japon	0	0	1
Liban	1	0	0
Lituanie	3	0	1
Pays-Bas	0	0	3

Pologne	2	1	0
Portugal	1	0	1
Roumanie	2	5	3
Russie	2	0	2
Serbie & Monténégro	0	1	2
Slovénie	1	0	0
Syrie	1	0	0
Tchéquie	1	0	1
Tunisie	3	1	1
Turquie	14	8	8
Vietnam	0	1	0
Totaux	80	62	67



6. Visiteurs de la bibliothèque

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2005	277	336	489	608	643	629	483	564	496	466	653	550	6194
2006	889	796	1037	767	1077	813	624	689	541	630	685	485	9033
2007	749	656	616	630	825	675	404	392	433	645	585	296	6906
2008	441	519	383	578	525	523	463	417	455	632	739	399	6074
2009	465	541	693	613	564	615	596	529	484	772	754	421	7047



7. Accueil

Le 13 janvier, l'Assemblée Générale de l'**Association Suisse de Droit Européen** a eu lieu à l'ISDC.

Le 23 avril, le bureau du **Grand Conseil de l'Etat de Vaud** a été reçu à l'ISDC.

Le 3 Juillet, le Comité de l'**Association Suisse de Droit** Européen a été reçu à l'ISDC.

Le 24 août, l'**Association Henri Capitant** des amis de la culture juridique française a été reçue à l'ISDC.

L'Institut tient également ses salles de conférence à la disposition de l'Université de Lausanne et des instances fédérales. Avec une contenance maximum de 100 personnes, l'Institut peut ainsi organiser conférences et colloques au sein même de ses locaux.



IV. Conseil et Comité de l'Institut

Membres du Conseil de l'ISDC (par ordre alphabétique)

*Membres du Comité

Représentants des Universités & Hautes Écoles

Claire HUGUENIN,	Professeure, Université de Zürich
Bruno HUWILER,	Professeur, Université de Bâle
Susan KILLIAS,	Secrétaire générale, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
Alfred KOLLER,	Professeur, Université de Saint-Gall
Peter V. KUNZ,	Professeur, Université de Berne
Alexander MARKUS,	Professeur, Université de Berne
Hansjörg PETER,	Professeur, Université de Lausanne
Jörg SCHMID *,	Professeur, Université de Lucerne
Franz WERRO *,	Professeur, Université de Fribourg
Pierre WESSNER*,	Professeur, Université de Neuchâtel
Bénédict WINIGER,	Professeur, Université de Genève

Représentants des administrations fédérale et cantonale

Jacqueline CORTESI-KÜNZI,	Chef de section, Administration fédérale des finances
Fabrice FILLIEZ,	Ministre, Bureau de l'intégration
Eric GOLAZ,	Chef de service, Etat de Vaud
Kathrin KLETT,	Juge fédérale, Tribunal Fédéral
Michael LEUPOLD *,	Directeur de l'Office fédéral de la justice
Paul SEGER *,	Directeur, Direction du droit international public
Karine SIEGWART,	Chef de Section, Office fédéral de l'environnement
Hanspeter TSCHÄNI,	Ministre, Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO)
Daniel ZIMMERMANN,	Directeur Juridique, Office fédéral de la culture

Représentants du secteur privé

Dominique BROWN-BERSET *,	Avocate, Genève
Thomas PLETSCHER,	Membre de la direction, Economie suisse

V. Collaborateurs de l'Institut

1. Liste des collaborateurs de l'ISDC en 2009

Direction

Eleanor Cashin Ritaine, directrice (jusqu'au 30.11.2009)

Christina Schmid, directrice a.i. (depuis le 01.12.2009)

Marketing et communication

Elodie Maître Arnaud, responsable marketing et communication (jusqu'au 30.09.2009)

Marie Papeil, stagiaire marketing et communication (depuis le 01.11.2009)

Division scientifique

Sami Aldeeb, collaborateur scientifique, droits musulman et arabe (jusqu'au 31.12.2009)

Beatrice Angehrn, secrétaire

Alberto Aronovitz, collaborateur scientifique, droits hispanophones et droit israélien

Karen Jeanneret-Druckman, collaboratrice scientifique, droits américain et des pays de Common Law

Cécile Fornerod, secrétaire

Andreas Fötschl, collaborateur scientifique, droit autrichien

Laetitia Franck, collaboratrice scientifique, droit français et droits francophones

Lukas Heckendorn Urscheler, chef de la division scientifique (depuis le 1.05.2009)

Eva Lein, collaboratrice scientifique, droit allemand et droit européen, responsable section « droit continental et droit européen » (jusqu'au 31.08.2009)

Anne Marit Mann, collaboratrice scientifique, droit allemand (depuis le 01.12.2009)

Elisabeth Meurling, collaboratrice scientifique, droit des pays scandinaves et droit international privé (jusqu'au 30.11.2009)

Annelot Peters, collaboratrice scientifique, droit néerlandais (depuis le 01.01.2009)

Gian Paolo Romano, collaborateur scientifique, droit italien & droit international privé, responsable section « droit international privé »

Alfredo Santos, collaborateur scientifique

Josef Skala, collaborateur scientifique, droits d'Europe centrale et orientale

Daria Solenik, juriste, droits d'Europe centrale et orientale

Martin Sychold, collaborateur scientifique, droits anglophones et des pays de Common Law, responsable section « Common Law et systèmes mixtes »

Division Bibliothèque

Sarah Amsler, bibliothécaire, acquisitions et suites

Sylvia Biro, bibliothécaire, cheffe de projet IF (depuis le 01.11.2009)

Eveline Burkhard, bibliothécaire, catalogage

Andrea Cantinotti, bibliothécaire, collections Europe centrale et de l'est.

Caroline Christiansen, bibliothécaire, responsable du service des ressources continues (jusqu'au 31.01.2009)

Mostapha Najem, bibliothécaire, collections arabe et persane

Céline Porret, bibliothécaire, ressources continues

Sadri Saieb, bibliothécaire, responsable des collections, chef de la bibliothèque a.i.

Christiane Serkis, bibliothécaire, ressources continues

Hubert Schmutz, bibliothécaire, responsable du service des acquisitions

Weiling Tang, bibliothécaire, collection chinoise

Hanna Wojcik, bibliothécaire, responsable du service du catalogage

Division ressources et services

Chantal Berger, réceptionniste

Jacques Brüllisauer, spécialiste technique (depuis le 1.05.2009)

François Chapuis, chef de la division ressources et services

Martine Do-Spitteler, secrétaire

Christophe Genoud, responsable technique

Ulrich Koch, spécialiste finances

Dominique Rey, responsable informatique

Catherine Risse, secrétaire ressources humaines

Expert Externe

Harro von Senger, droit chinois

2. Direction

Madame Christina Schmid a été nommée directrice ad interim le 1er décembre 2009.

3. Commission du personnel (ComPers)

La ComPers garde la même composition qu'en 2008 :

- Alberto Aronovitz – représentant de l'équipe scientifique,
- Sadri Saieb – représentant de l'équipe de la bibliothèque,
- Martine Do – représentante de l'équipe ressources et services.

La ComPers s'évertue à établir une collaboration constructive dans l'intérêt de tous. Elle organise notamment des consultations générales du personnel sur des points concernant les conditions de travail et le climat ambiant.

Dans un rapport remis à la directrice, la ComPers a regroupé les différentes observations émises par le personnel sur les conditions de travail et le climat ambiant. Elle a également été sollicitée dans le cadre de la Réforme de l'Institut.

4. Stagiaires (rémunérés par l'ISDC)

Division Bibliothèque :

Mme Lucille Tissot a effectué un stage du 13 juillet au 11 septembre 2009.

Mme Nadia Chennaf a effectué un stage du 3 août au 2 octobre 2009.

Mme Cinthia Tagliaferri a effectué un stage du 17 août au 16 octobre 2009.

Division Scientifique :

Mme Merdane Aybek-Unal, juriste turque, a effectué un stage du 1^{er} avril au 30 juin 2009.

Mme Ana Ruth Mendes Ribeiro, juriste brésilienne, a effectué un stage du 2 juin au 31 août 2009.

Mme Laïna Dayma, juriste française, a effectué un stage du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009.

Mme Marion Hervier, juriste française, a effectué un stage du 1^{er} septembre au 30 novembre 2009.

Mme Meriem Ben Lamine, juriste tunisienne, a effectué un stage du 7 septembre au 30 novembre 2009.

5. Stagiaires (financés par des tiers)

Dans le cadre du partenariat avec l'Office fédéral de la justice (OFJ), les stagiaires-juristes de l'OFJ ont la possibilité d'effectuer un stage à l'Institut d'une durée nouvellement fixée à trois semaines. Au total, huit personnes ont pu profiter de cette possibilité de formation.

VI. Finances et organisation

1. Finances

1.1 Compte de résultats 2009

	Compte 2008	Compte 2009
Total recettes	-1'549'767	-1'306'641
Total charges	7'080'253	7'478'735
Déficit	5'530'486	6'172'094
Charges avec incidence financière	6'681'811	7'320'562
Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur	4'470'780	5'157'203
Autres charges de personnel	35'300	35'721
Informatique	273'130	260'657
Charges de conseil	102'500	121'425
Autres charges d'exploitation	1'800'100	1'745'557
Charges avec imputation des prestations	258'942	310'924
Autres charges de personnel	0	0
Informatique	174'574	269'187
Autres charges d'exploitation	84'368	41'737
Charges sans incidence financière	139'500	-152'752
Amortissements	4'250	-5'401
Attribution à des provisions (solde horaire accumulés)	135'250	-147'351
Recettes avec incidence financière	-1'039'413	-970'393
Emoluments	-862'480	-811'704
Taxes	-170'173	-152'265
Autres recettes	-6'760	-6'425
Recettes avec imputation des prestations	-510'354	-336'247
Emoluments	-510'354	-336'247

1.1.1 Compte de résultats - Charges

Les articles principaux sont constitués par: *Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur, Autres charges de personnel, Charges de biens et services liées à l'informatique, Charges de conseils, Autres charges d'exploitation et Amortissement du patrimoine administratif.*

- **Rétributions du personnel et cotisations de l'employeur**

L'augmentation des charges des salaires et charges sociales du personnel par rapport à 2008 est la conséquence de postes de travail enfin repourvus.

- **Autres charges de personnel**

Ce crédit est consacré à la formation et au perfectionnement du personnel ainsi qu'aux frais de recherche de personnel par voie d'annonce. En 2009, l'ISDC a achevé un cycle de formation consacré à la gestion de projets.

- **Charges de biens et services liées à l'informatique**

L'augmentation par rapport à 2008 est due à la mise en route, en collaboration avec l'Office fédéral de l'informatique et des télécommunications, de l'analyse détaillée (Rapport de phase II) qui devra déboucher sur un rapport de préparation de la phase de prototypage (prototype de solution de bibliothèque en ligne pour l'ISDC).

- **Charges de conseils**

Dans le cadre des demandes d'avis de droit et des besoins de traduction, l'Institut a dû recourir aux services de plusieurs experts étrangers.

- **Autres charges d'exploitation**

La plus grande partie de ce crédit (74,3%) concerne le budget de la bibliothèque et doit permettre de tenir à jour l'important fond documentaire malgré l'augmentation des prix de la littérature juridique. Ce crédit permet de garantir la qualité des collections que la bibliothèque doit tenir à disposition de la communauté scientifique, de l'administration et des praticiens. Le solde du crédit comporte les frais d'exploitation et d'entretien du bâtiment, les frais pour voyage de service, les frais pour l'organisation de conférences ainsi que les dépenses pour les fournitures de bureau et le mobilier.

La diminution des charges par rapport à 2008 résulte du recul des dépenses dans le domaine IP, notamment en ce qui concerne les fournitures de bureau, les imprimés et les prestations de service de l'Office fédéral des constructions et de la logistique.

- **Amortissement du patrimoine administratif**

Ce poste regroupe les amortissements pour biens meubles ainsi que les amortissements de l'informatique. Le résultat 2009 est la conséquence de l'activation après coup d'une inscription à l'actif pour un serveur informatique.

1.1.2 Compte de résultats - Produits

La structure des recettes de l'ISDC est principalement composée des émoluments perçus lors de l'établissement d'avis de droit (pour la clientèle privée et pour la Confédération sous la forme d'imputation des prestations), ainsi que des remboursements de frais pour colloques, travaux de recherche ou photocopies.

- **Emoluments**

L'estimation des recettes, découlant de l'établissement d'avis de droit, ne peut être déterminée avec exactitude au moment du dépôt du budget. Les recettes pour avis de droit fournis à des tiers ont été supérieures de Fr. 61'704 (+ 8,2%) par rapport au montant budgété pour 2009. Le montant des recettes provenant d'avis de droit fournis à la Confédération n'est pas planifiable (le nombre de demandes a varié très fortement au cours de ces dernières années) et dépend également de la complexité des avis (nombre d'heures facturées). Faute de demande, le montant prévu pour les avis de droit de la Confédération dans le cadre de l'imputation des prestations (IP) est inférieur de 75,9% par rapport au montant budgété.

- **Remboursement de frais**

Les recettes ont été supérieures de Fr. 59'416 (+ 64%) par rapport au montant budgété pour 2009. Comme par le passé, il n'est pas possible de déterminer d'avance avec précision le montant exact des remboursements pour frais de colloques de même que le nombre de recherches documentaires ou de photocopies au moment du dépôt du budget.

- **Réduction des provisions pour des soldes horaires accumulés**

Ce poste regroupe les provisions pour vacances, heures supplémentaires et temps de travail à compenser. Les provisions doivent être diminuées en cas de réduction des avoirs pour vacances, heures supplémentaires et temps à compenser. Au total, les provisions s'élèvent encore à 0.1 Million.

1.2 Compte des investissements 2009

Compte des investissements - Charges	0	67'034
Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks	0	67'034

1.2.1 Comptes des investissements – Charges

- **Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks**

Ce poste regroupe les investissements pour véhicules et systèmes informatiques. En 2009, comme planifié, le remplacement du véhicule de service et de certains équipements informatiques ont eu lieu.

2. Exploitation

Un nouveau système d'accès, utilisant des cartes codées, a été installé à l'entrée du bâtiment. Ce système reprend globalement les fonctionnalités offertes par le système Campuscard en fonction à l'Université de Lausanne.

Il en résulte une simplification de la gestion des accès et la possibilité pour notre personnel d'utiliser cette carte comme portemonnaie électronique dans les restaurants et cafétérias de l'Université.

En termes d'aménagement de locaux et de places de travail et afin de remédier au manque de place pour les fonds documentaires, deux bureaux du rez inférieur ont été transformés afin de pouvoir y entreposer des livres.

Plus de cent mètres linéaires ont ainsi été créés au profit de la bibliothèque. Au rez supérieur, trois bureaux individuels ont été rénovés et transformés en une surface de travail pour les services de la bibliothèque.

3. Informatique

L'ISDC a étendu son réseau informatique, la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice en fait désormais partie.

Suite à des abus constatés sur les pc, la suppression totale d'accès au site Facebook a dû être mise en place.

Au 1^{er} décembre, le nouveau site web de l'Institut a enfin basculé vers une nouvelle interface, plus ludique et moderne, reprenant le nouveau logo développé en 2008.



Welcome

NEWS

Colloques - Conférences

Dr droit international privé des successions – quel futur en Europe et en Suisse ?

22^e journée de droit international privé
(en collaboration avec l'Université de Lausanne)
Lausanne, 19 mars 2010

Publications

Le volume 64 de la série des publications de l'ISDC vient d'être publié

Legal Engineering and Comparative Law L'ingénierie juridique et le droit comparé

Tome 2
Vol. 64 / 2009, 141 pages

Le site comporte 6 rubriques :

1. L'ISDC en bref

- Horaires d'ouverture
- Accès
- Bourses et séjours
- Alumni & Amis
- Personnel et Conseil
- Rapports annuels
- Mission et vision
- Historique

2. Expertises juridiques

- Procédure d'élaboration
- Garanties
- Facturation des expertises

3. Bibliothèque

- Services aux usagers
- Catalogue

- Ressources électroniques
- Acquisitions récentes
- Centre de documentation européenne

4. Droit en ligne

- Pays
- Régions
- Thèmes
- Organisations internationales
- Portail

5. Recherche – Publications – Manifestations

- Recherche
- Publications
- Manifestations

6. Notre réseau

- En construction

Le site est disponible en français et en anglais. Les versions allemande et italienne seront accessibles courant 2010.

4. Atelier de reliure

255 volumes ont été reliés, dont 60 reliures pleines (collées, cartonnées), 75 reliures simples (agrafées, anneaux), 78 réparations et 42 monographies (collées).

La reliure des ouvrages est assurée par Monsieur Christophe Genoud, responsable technique, qui depuis le 1^{er} mai est assisté par Monsieur Jacques Brüllisauer.



VII. Association des Alumni et Amis de l'Institut suisse de droit comparé (AiSDC)

1. Activités

- 1.1.** Le Comité de l'Association des Alumni et Amis de l'Institut (ci-après AiSDC) s'est réuni quatre fois durant l'année (les 26 mars, 18 juin, 10 septembre et 10 décembre) et a convoqué une Assemblée générale qui s'est tenue le 10 septembre.
- 1.2.** Pour concrétiser les perspectives annoncées lors de l'Assemblée générale de 2008, l'AiSDC a fait appel à trois personnes maîtrisant respectivement l'allemand, l'italien et l'anglais, pour la traduction dans ces langues de tous les textes concernant l'AiSDC, soit les statuts de l'association, le texte de présentation de l'AiSDC ainsi que le formulaire d'adhésion, la mission des ambassadeurs, l'annonce du Prix AiSDC, les fonctions des membres. Ces textes sont en voie de figurer sur le site de l'Institut au fur et à mesure que celui-ci est actualisé, tant pour ses contenus que sa ligne graphique.
- 1.3.** Dans sa séance du Comité du 10 décembre, ce dernier a approuvé l'octroi d'une « Bourse AiSDC » d'un montant de 3'000.- CHF pour l'année 2010 à l'un des participants inscrits en Master of Laws in Cross Cultural Business Practice de l'Université de Fribourg ; cette opération unique est réalisée en collaboration avec Mme Shaeza Lalani, directrice des études de ce programme et ancienne collaboratrice à l'Institut.
- 1.4.** Faut de candidats, le Prix AiSDC n'a pas pu être décerné cette année. Par contre, le secrétariat de l'Association a reçu six candidatures pour le prochain exercice.
- 1.5.** Lors de l'Assemblée générale, il a été relevé entre autres points que l'AiSDC ne compte encore pas d'ambassadeurs pour l'Australie, la Chine, la Norvège. Un effort particulier sera porté dans le recrutement de nouveaux membres et ambassadeurs de ces pays.
- 1.6.** Une délégation du Grand Conseil vaudois a tenu l'une de ses séances à l'Institut le 23 avril, ce qui a permis un rappel de visibilité de l'Institut auprès d'instances officielles ; le contact a été facilité par la vice-présidente du Comité AiSDC, Mme Béatrice Métraux.

2. Nouvelles des membres

- 2.1.** En 2009, 8 nouveaux membres ont été admis au sein de l'Association, ce qui porte à 84 le nombre total de membres; les nouveaux membres sont représentatifs des milieux académiques, puisque 5 d'entre eux sont professeurs et 3 préparent un doctorat. De plus, 2 de ces 8 nouveaux membres ont été admis comme ambassadeurs, soit, pour la France : Mme Marie Elodie Ancel, professeure à la Faculté de Droit de Paris 12 et pour l'Autriche : Mme Beata Verschraegen, professeure à la Faculté de Droit de l'Université de Vienne.
- 2.2.** La composition du Comité a été modifiée suite à certains départs ou changements de fonctions : Mme Eleanor Ritaine a été remplacée par Mme Christina Schmid, directrice a.i. de l'Institut et M. Lukas Heckendorn, chef de la division scientifique ; Mme Elodie Arnaud a été remplacée par Mme Marie Papeil, stagiaire en marketing et communication, et M. Alfredo Santos par M. Sadri Saieb, chef a.i. de la bibliothèque.

- 2.3. Me Daniel R. Boyer, ambassadeur AiSDC au Canada, a été nommé directeur de la Bibliothèque de droit *Nahum Gelber* à l'Université de McGill, Montréal.
- 2.4. Des contacts plus réguliers que d'autres sont entretenus, grâce à leurs fréquentes visites à l'Institut, avec nos ambassadeurs en Espagne (M. Francisco Javier Zamora-Cabot), en Italie (M. Dario Pettinato) ainsi qu'en Turquie (Mme Başak Baysal); ceux-ci contribuent activement à faire connaître l'Institut dans leur milieu professionnel, ce qui amène de nombreux chercheurs à la bibliothèque, en particulier pendant la période estivale, voire même des candidats pour la bourse Van Calker.

3. Comptes de l'AiSDC

Le solde au 31 décembre 2009 est de CHF 16'746,94 ; la rentrée totale pour cette année représente CHF 7'569.05 (intérêts compris).-, soit CHF 2'032,55 de plus que l'année passée. Il faut cependant relever que cette hausse est due au fait qu'un certain nombre de membres s'est acquitté en même temps de la cotisation pour 2010, voire même pour les trois ou cinq prochaines années dans deux cas.



***Association des Alumni et des Amis
de l'Institut suisse de droit comparé***

Contact / Accès

Institut suisse de droit comparé

Dorigny

1015 Lausanne

Tel : +41 (0)21 692 49 11 – Fax : +41 (0)21 690 49 49 – www.isdc.ch

Pour toutes questions : marie.papeil@isdc-dfjp.unil.ch

Accès :

En avion : l'aéroport le plus proche est celui de Genève-Cointrin (env. 60km), avec la possibilité de prendre le train à l'aérogare.

En train : à la gare de Lausanne, prendre le *Métro m2*, direction *Croisettes* jusqu'à la station *Lausanne-Flon* (1er arrêt). Prendre ensuite le *Métro m1* jusqu'à la station *UNIL-Dorigny* (6ème arrêt) et suivre le panneau indicateur « Institut suisse de droit comparé ».

En voiture : par l'autoroute A1 ou A12/A9, prendre la *direction Lausanne-Sud*, puis la *sortie Université-EPFL*. L'Institut suisse de droit comparé se trouve à droite, au premier giratoire après la sortie d'autoroute. Un panneau indique son parking.

En taxi : à 75m de la station Rectorat.

Coordonnées GPS : 46.52117,6.583

